

**Rapport pour la commission
permanente du conseil régional**
<%moisCX%>

Présenté par
Jean-Paul Huchon
*Président du conseil régional
d'Île-de-France*

LA POLITIQUE REGIONALE DE SANTE

**ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE L'ACTION
REGIONALE DANS LE DOMAINE DE LA SANTE COMPRENANT LES
OPERATIONS RELATIVES A L'APPEL A PROJETS « PREVENTION DES
RISQUES LIES AUX TROUBLES ET AU MANQUE DE SOMMEIL CHEZ
LES JEUNES »
CINQUIEME AFFECTATION 2014**

TOME 1

Chapitre 904 « Santé et action sociale »
Sous-fonction 41 « Santé »
Programme HP 41-001 (141 001) « Accès aux soins des publics spécifiques»
Programme HP 41-002 (141 002) « Renforcement de l'offre de soins »
Programme HP 41-008 (141 008) « Soutien aux centres d'IVG »

Chapitre 934 « Santé et action sociale »
Sous-fonction 41 « Santé »
Programme HP 41-001 (141 001) « Prévention et éducation à la santé»

Sommaire

EXPOSE DES MOTIFS	4
PROJET DE DELIBERATION	5
ANNEXE 1 A LA DELIBERATION : ETAT RECAPITULATIF	12
ANNEXE 2 A LA DELIBERATION : FICHES PROJETS.....	25
ANNEXE 3 A LA DELIBERATION : AVENANT N°1 A LA CONVENTION TRIENNALE N°13021421 DU 09/12/2013 RELATIVE A LA PARTICIPATION REGIONALE AU PROGRAMME PLURIANNUEL « ACTIONS D'INFORMATION FAVORISANT L'ACCES AUX DROITS EN MATIERE DE SEXUALITE, CONTRACEPTION ET AVORTEMENT »	120
FICHE DE SYNTHESE	123

EXPOSE DES MOTIFS

Le présent rapport a pour objet d'attribuer **29 subventions** et de proposer l'affectation d'un montant de **833 591,63 €** d'autorisations de programme et un montant d'autorisations d'engagement de **343 685,27 €** prélevées respectivement sur les chapitres 904 et 934 « Santé et action sociale », code fonctionnel 41 « Santé » du budget 2014.

Ces opérations relèvent de la politique régionale de développement social et santé, votée par délibération n° CR 03-12 du 27 septembre 2012 définissant la politique régionale de santé. La Région a souhaité faire évoluer ses interventions dans le champ de la santé en l'orientant prioritairement vers la résorption des inégalités sociales et territoriales de santé. La Région Ile-de-France engage son action sur deux axes : d'une part le renforcement de la prévention et la promotion de modes de vie plus sains au bénéfice de toutes et tous, d'autre part l'amélioration de l'offre et de l'accès aux soins sur le territoire francilien. Cette politique volontariste s'inscrit dans le cadre d'une politique régionale globale visant à réduire les impacts des conditions de vie sur la santé.

Ce rapport vous propose de participer à la réalisation de **29 opérations** :

- Programme HP 41-001 (141 001) « Accès aux soins des publics spécifiques », **1** opération, pour un montant affecté de **100 000,00 €**
- Programme HP 41-002 (141 002) « Renforcement de l'offre de soins », **7** opérations, pour un montant affecté de **504 571,58 €**
- Programme HP 41-008 (141 008) « Soutien aux centres d'IVG », **2** opérations, pour un montant affecté de **229 020,05 €**
- Programme HP 41-001 (141 001) « Prévention et éducation à la santé » :
 - Action 141 001 03 (hors opérations subventionnées dans le cadre de l'appel à projets « prévention des risques liés aux troubles et au manque de sommeil chez les jeunes »), **5** opérations pour un montant affecté de **58 000,00 €**
 - Action 141 001 03 **9** opérations concernant l'appel à projets « prévention des risques liés aux troubles et au manque de sommeil chez les jeunes », pour un montant affecté de **123 725,88 €**
 - Action 141 001 04 : **1** opération pour un montant affecté de **100 000,00 €**
 - Action 141 001 06 : **3** opérations pour un montant affecté de **31 959,39 €**
 - Action 141 001 09 : **1** opération pour un montant affecté de **30 000,00€**

Ces opérations vous sont présentées dans les fiches-projets annexées à la délibération (page 25).

Par ailleurs, est présenté en annexe 3 un avenant financier à la convention triennale n°13021421 du 09/12/2013 relative à la participation régionale au programme pluriannuel « Actions d'information favorisant l'accès aux droits en matière de sexualité, contraception et avortement », au bénéfice de la Fédération Régionale de la Région Parisienne du Mouvement Français pour le Planning Familial. Conformément à l'article 1 de cette convention, cet avenant fixe le taux et le montant de la subvention régionale pour la 2^e année d'exécution du programme.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**Le président du conseil régional
d'Ile-de-France**

JEAN-PAUL HUCHON

PROJET DE DELIBERATION

DU 17 OCTOBRE 2014

ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE REGIONALE DE LUTTE CONTRE LES INEGALITES SOCIALES ET DE SANTE ET POUR L'AUTONOMIE ACTION REGIONALE DANS LE DOMAINE DE LA SANTE COMPRENANT LES OPERATIONS RELATIVES A L'APPEL A PROJETS « PREVENTION DES RISQUES LIES AUX TROUBLES ET AU MANQUE DE SOMMEIL CHEZ LES JEUNES »

CINQUIEME AFFECTATION 2014

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU** le Code Général des collectivités territoriales ;
- VU** le Code de la santé publique ;
- VU** le Code de l'action sociale et des familles ;
- VU** la loi « Hôpital Patient Santé Territoire » n°2009-879 du 21 juillet 2009 ;
- VU** la délibération n°CR 10-10 du 16 avril 2010 relative aux délégations d'attributions du Conseil régional à sa Commission permanente ;
- VU** la délibération n°CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier de la Région Ile-de-France ;
- VU** la délibération n°CR 23-10 du 18 juin 2010 relative à la politique régionale de santé et la création d'un parcours d'autonomie des jeunes – aide régionale à l'acquisition d'une couverture santé complémentaire pour les étudiantes et étudiants boursiers ;
- VU** la délibération n°CR 23-11 du 7 avril 2011 relative à la politique sociale régionale ;
- VU** la délibération n°CR 03-12 du 27 septembre 2012 relative à la politique régionale de santé ;
- VU** la délibération n°CP 13-209 du 4 avril 2013 relative à l'adoption des conventions-type relatives aux participations régionales aux opérations, projets et programmes triennaux ;
- VU** la délibération n° CP 13-830 du 20 novembre 2013 portant notamment approbation de la convention pluriannuelle relative au soutien de la Région aux actions menées par le planning familial ;
- VU** la délibération n°CP 14-275 du 10 avril 2014 relative à l'adoption de la convention-type relatives au contrat régional d'exercice sanitaire – appui aux praticiens ;
- VU** le budget de la Région Ile-de-France pour 2014 ;
- VU** le rapport <numCX%> présenté par Monsieur le Président du Conseil Régional d'Ile-de-France ;
- VU** l'avis de la commission de l'action sociale, des formations sanitaires et sociales, de la santé et du handicap ;
- VU** l'avis de la commission des finances, de la contractualisation et de l'administration générale ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

Article 1 : Dispositif « Etablissements de prise en charge des addictions »

Décide de participer au titre du programme « Accès aux soins des publics spécifiques » au financement du projet détaillé en annexe 2 à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de **100 000 €**.

Subordonne le versement de la subvention à la signature, avec le bénéficiaire, d'une convention conforme à la convention-type adoptée par délibération n°CP 13-209 du 4 avril 2013 et autorise le président du Conseil régional à la signer

Affecte une autorisation de programme de **100 000 €** disponible sur le chapitre 904 « Santé et action sociale » - code fonctionnel 41 « Santé », programme HP 41-001 (141 001) « Accès aux soins des publics spécifiques » - Action 141 001 01 « Accès aux soins des publics spécifiques » du budget 2014, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Article 2 : Dispositif « Structures d'exercice collectif »

Décide de participer au titre du programme « Renforcement de l'offre de soins » au financement des projets détaillés en annexe 2 à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de **494 705,58 €**.

Subordonne le versement de ces subventions :

-pour les subventions inférieures ou égales à 23 000 euros, au respect, par les bénéficiaires, de l'annexe financière adoptée par la délibération n°CP 13-209 du 4 avril 2013.

-pour les subventions supérieures à 23 000 euros, à la signature, avec chaque bénéficiaire, d'une convention conforme à la convention-type adoptée par délibération n°CP 13-209 du 4 avril 2013 et autorise le président du Conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation de programme de **494 705,58 €** disponible sur le chapitre 904 « Santé et action sociale » - code fonctionnel 41 « Santé », programme HP 41-002 (141 002) « Renforcement de l'offre de soins » - Action 141 002 03 « Renforcement de l'offre de soins » du budget 2014, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Article 3 : Dispositif « Contrats régionaux d'exercice sanitaire – Appui aux praticiens »

Décide de participer au titre du programme « Renforcement de l'offre de soins » au financement d'un contrat régional d'exercice sanitaire au bénéfice d'un praticien, détaillé en annexe 2 à la présente délibération (dossier n° 14014290), par l'attribution d'une subvention d'un montant maximum prévisionnel de **9 866,00 €**.

Subordonne le versement de la subvention attribuée dans le cadre de ce contrat à la signature par l'ensemble des cocontractants d'une convention conforme à la convention-type visée à l'article 13 et à l'annexe 6 de la délibération n°14-275 de la Commission permanente du 10 avril 2014 et autorise le président du Conseil régional à la signer.

Affecte une autorisation de programme de **9 866,00 €** disponible sur le chapitre 904 « Santé et action sociale » - code fonctionnel 41 « Santé », programme HP 41-002 (141 002) « Renforcement de l'offre de soins » - Action 141 002 03 « Renforcement de l'offre de soins » du budget 2014, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Article 4 : Dispositif « Centre de planification-contraception-IVG »

Décide de participer au titre du programme « *Soutien aux centres d'IVG* » au financement des projets détaillés en annexe 2 à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de **229 020,05 €**.

Subordonne le versement de ces subventions :

-pour les subventions inférieures ou égales à 23 000 euros, au respect, par les bénéficiaires, de l'annexe financière adoptée par la délibération n°CP 13-209 du 4 avril 2013.

-pour les subventions supérieures à 23 000 euros, à la signature, avec chaque bénéficiaire, d'une convention conforme à la convention-type adoptée par délibération n°CP 13-209 du 4 avril 2013 et autorise le président du Conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation de programme de **216 224,00 €** disponible sur le chapitre 904 « Santé et action sociale » - code fonctionnel 41 « Santé », programme HP 41-008 (141 008) « *Soutien aux centres d'IVG* » - Action 141 008 01 « *Création d'unité fonctionnelle d'IVG* » du budget 2014, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Affecte une autorisation de programme de **12 796,05 €** disponible sur le chapitre 904 « Santé et action sociale » - code fonctionnel 41 « Santé », programme HP 41-008 (141 008) « *Soutien aux centres d'IVG* » - Action 141 008 02 « *Participation à l'achat d'échographe* » du budget 2014, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Article 5 : Action « Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé » (hors opérations subventionnées dans le cadre de l'appel à projets « Prévention des risques liés aux troubles et au manque de sommeil chez les jeunes »)

Décide de participer au titre du programme « *Prévention et éducation à la santé* », au financement des projets détaillés en annexe 2 à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de **58 000,00€**.

Subordonne le versement de ces subventions :

-pour les subventions inférieures ou égales à 23 000 euros, au respect, par les bénéficiaires, de l'annexe financière adoptée par la délibération n°CP 13-209 du 4 avril 2013.

-pour les subventions supérieures à 23 000 euros, à la signature, avec chaque bénéficiaire, d'une convention conforme à la convention-type adoptée par délibération n°CP 13-209 du 4 avril 2013 et autorise le président du Conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation d'engagement de **58 000,00€** disponible sur le chapitre 934 « Santé et action sociale » - code fonctionnel 41 « Santé », programme HP 41-001 (141 001) « *Prévention et éducation à la santé* » - Action 141 001 03 « *Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé* » du budget 2014, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Article 6 : Action « Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé » (opérations subventionnées dans le cadre de l'appel à projets « Prévention des risques liés aux troubles et au manque de sommeil chez les jeunes »)

Décide de participer au titre du programme « *Prévention et éducation à la santé* », au financement des projets détaillés en annexe 2 à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de **123 725,88€**.

Subordonne le versement de ces subventions :

-pour les subventions inférieures ou égales à 23 000 euros, au respect, par les bénéficiaires, de l'annexe financière adoptée par la délibération n°CP 13-209 du 4 avril 2013.

-pour les subventions supérieures à 23 000 euros, à la signature, avec chaque bénéficiaire, d'une convention conforme à la convention-type adoptée par délibération n°CP 13-209 du 4 avril 2013 et autorise le président du Conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation d'engagement de **123 725,88€** disponible sur le chapitre 934 « Santé et action sociale » - code fonctionnel 41 « Santé », programme HP 41-001 (141 001) « *Prévention et éducation à la santé* » - Action 141 001 03 « *Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé* » du budget 2014, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Article 7 : Action « Campagne information-prévention sexualité-contraception-IVG »

Décide de participer au titre du programme « *Prévention et éducation à la santé* », au financement du projet détaillé en annexe 2 à la présente délibération par l'attribution d'une subvention d'un montant maximum prévisionnel de **100 000 €**.

Subordonne le versement de la subvention à la conclusion de l'avenant financier, prévu en annexe 3 de la présente délibération, conformément à l'article 1 de la convention pluriannuelle relative au soutien régional à la fédération régionale de la région parisienne du mouvement français pour le planning familial adoptée par délibération n°13-830 de la Commission permanente du 20 novembre 2013, et autorise le président du Conseil régional à le signer.

Affecte une autorisation d'engagement de **100 000 €** disponible sur le chapitre 934 « Santé et action sociale » - code fonctionnel 41 « Santé », programme HP 41-001 (141 001) « *Prévention et éducation à la santé* » - Action 141 001 04 « *Campagne information-prévention sexualité-contraception-IVG* » du budget 2014, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Article 8 : Action « Projets et programmes de prévention des risques sanitaires liés à l'environnement et aux modes de vie »

Décide de participer au titre du programme « *Prévention et éducation à la santé* », au financement du projet détaillé en annexe 2 à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de **30 000 €**.

Subordonne le versement de ces subventions :

-pour les subventions inférieures ou égales à 23 000 euros, au respect, par les bénéficiaires, de l'annexe financière adoptée par la délibération n°CP 13-209 du 4 avril 2013.

-pour les subventions supérieures à 23 000 euros, à la signature, avec chaque bénéficiaire, d'une convention conforme à la convention-type adoptée par délibération n°CP 13-209 du 4 avril 2013 et autorise le président du Conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation d'engagement de **30 000 €** disponible sur le chapitre 934 « Santé et action sociale » - code fonctionnel 41 « Santé », programme HP 41-001 (141 001) « *Prévention et éducation à la santé* » - Action 141 001 09 « *Projets et programmes de prévention des risques sanitaires liés à l'environnement et aux modes de vie* » du budget 2014, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Article 9 :

Autorise la prise en compte des dépenses éligibles à l'attribution des subventions à compter des dates prévisionnelles de démarrage indiquées dans le tableau ci-après, par dérogation à l'article 17 de l'annexe de la délibération n° CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier.

Dossier - Code	Dossier	Bénéficiaire	Date prévisionnelle de démarrage
14004311	Création du centre de santé de Saint-Denis, situé au 8, rue Brise Echallas, à Saint-Denis (93)	ACDSO ASSOCIATION COOPERATIVE DE DENTISTES SPECIALISES ET OMNIPRATICIENS	01/09/2014
14008350	Travaux d'aménagement et équipement du Centre de Planification et d'Education Familiale de l'hôpital Antoine Béclère à Clamart (92)	APHP ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS - HOPITAL ANTOINE BECLERE	20/06/2014
14013630	Développement et modernisation du parc d'automates d'échange de seringues de la région pour l'année 2014	ASS SAFE	01/06/2014
14014290	CONTRAT REGIONAL D'EXERCICE SANITAIRE VISANT L'INSTALLATION DE MME CHOMMAUD MASSEUR-KINESITHEREPEUTE SUR LA COMMUNE DE FRESNES SUR MARNE	CHAUMMAUD CHARLENE	01/07/2014
14014204	Acquisition d'équipement dentaire, de podologie et échographique pour le CMS Dr Pesqué à Aubervilliers (93)	COMMUNAUTE D'AGGLO PLAINE COMMUNE	01/07/2014
14014675	Acquisition d'équipements médicaux et de laboratoire pour le centre municipal de santé Etienne Gatineau-Saillant de Gennevilliers (92) situé au 3 rue de la Paix	COMMUNE DE GENNEVILLIERS	01/10/2014
14014679	Acquisition d'équipements informatiques pour le centre de santé du Gâtinais à Saint-Fargeau-Ponthierry (77)	COMMUNE DE SAINT FARGEAU PONTIERRY	01/08/2014
14015413	Equipement informatique du Groupe médical des Aunettes situé 29 rue de l'Essonne à Evry (91)	SOCIETE CIVILE DE MOYENS GROUPE MEDICAL DES AUNETTES	01/07/2014

Article 10 :

Autorise la prise en compte des dépenses éligibles à l'attribution des subventions à compter des dates prévisionnelles de démarrage indiquées dans le tableau ci-après, par dérogation à l'article 29 de l'annexe de la délibération n° CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier.

Dossier - Code	Dossier	Bénéficiaire	Date prévisionnelle de démarrage
14016140	Renforcement des connaissances et compétences en matière de réduction des risques liés à l'usage de drogues	ASSOCIATION FRANCAISE REDUCTION RISQUE	01/07/2014
14014736	Mise en place du projet "Mieux être des jeunes à la protection judiciaire de la jeunesse", actions de sensibilisation auprès des professionnels et des jeunes	CODES 91 COMITE DEPARTEMENTAL POUR L'EDUCATION A LA SANTE EN ESSONNE	01/09/2014
14015494	Programme de sensibilisation et d'accompagnement des jeunes franciliens aux impacts sur leur santé des différentes pollutions présentes dans leur environnement (1ère année de programme)	COLLECTIF APPEL DE LA JEUNESSE	01/09/2014
14009582	Programme sexualité, avortement, contraception et prévention des violences sexistes	FEDERATION REGIONALE DE LA REGION PARISIENNE DU MOUVEMENT FRANCAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL	01/01/2014
14014930	Organisation des assises Premup : colloque et dispositif d'information grand public pour la prévention des grossesses pathologiques	FONDATION COOP SCIENTIF PREMUP	01/09/2014
14015511	Mise en place de l'action "Prévenir les souffrances psychosociales et psychiques des jeunes et des jeunes parents en situation de vulnérabilité dans les quartiers prioritaires de Montreuil" (93)	SOLIENKA PRATIQUE ET RECHERCHE POUR L'ACCOMPAGNEMENT ET LA THERAPIE	01/09/2014
14014580	Action "Dodo !!!", projet de prévention auprès des lycéens de Combs la Ville par le biais de théâtre forum	THEATRE DE L'OPPRIME AUGUSTO BOAL	06/10/2014
14015514	Mise en place d'ateliers artistiques au sein d'établissements hospitaliers en Ile-de-France	TOURNESOL, ARTISTES A L'HOPITAL	01/09/2014

Article 11 :

Attribue une subvention de 28 851,39 € au bénéficiaire LMDE pour le remboursement de l'avance opérée pour la prise en charge de la couverture santé complémentaire pour les années universitaires 2013-2014 et 2014-2015, à hauteur de 100 € maximum par étudiant-e boursier-e (échelon 0 à 4) et par année universitaire, sur la base d'un état récapitulatif, correspondant à 392 adhésions, pour la période du 1^{er} juin 2014 au 31 juillet 2014 et affecte un montant d'autorisation d'engagement de 28 851,39 € sur l'action 141 001 06 « Complémentaire santé » du programme HP 41-001 « Prévention et éducation à la santé » de la sous-fonction 41 « Santé » du chapitre 934 « Santé et action sociale » du budget 2014.

Article 12 :

Attribue une subvention de 2 008,00 € au bénéficiaire SMEREP pour le remboursement de l'avance opérée pour la prise en charge de la couverture santé complémentaire pour l'année universitaire 2013-2014, à hauteur de 100 € maximum par étudiant-e boursier-e (échelon 0 à 4) et par année universitaire, sur la base d'un état récapitulatif, correspondant à 33 adhésions pour la période du 1^{er} juin 2014 au 31 juillet 2014 et affecte un montant d'autorisation d'engagement de 2 008,00 € sur l'action 141 001 06 « *Complémentaire santé* » du programme HP 41-001 « *Prévention et éducation à la santé* » de la sous-fonction 41 « santé » du chapitre 934 « Santé et action sociale » du budget 2014.

Article 13 :

Attribue une subvention de 1 100 € au bénéficiaire HARMONIE MUTUELLE pour le remboursement de l'avance opérée pour la prise en charge de la couverture santé complémentaire pour l'année 2014, à hauteur de 100 € maximum par jeune apprentis ou en insertion et par an, sur la base d'un état récapitulatif, correspondant à 11 adhésions pour la période du 1^{er} juin 2014 au 31 juillet 2014 et affecte un montant d'autorisation d'engagement de 1 100 € sur l'action 141 001 06 « *Complémentaire santé* » du programme HP 41-001 « *Prévention et éducation à la santé* » de la sous-fonction 41 « santé » du chapitre 934 « Santé et action sociale » du budget 2014.

**Le président du conseil régional
d'Ile-de-France**

JEAN-PAUL HUCHON

ANNEXE 1 A LA DELIBERATION : ETAT RECAPITULATIF

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	17/10/2014	N° de rapport :	CP14-659	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	904 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	41 - Santé
Programme :	141001 - Accès aux soins des publics spécifiques
Action :	14100101 - Accès aux soins des publics spécifiques

Dispositif :	00000797 - Aide aux établissements de prise en charge des addictions
---------------------	--

Dossier :	14013630 - Développement et modernisation du parc d'automates d'échange de seringues de la région pour l'année 2014		
Bénéficiaire :	R32586 - ASS SAFE		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	100 000,00 €	Code nature :	20422

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
200 000,00 €	TTC 50 %	100 000,00 €

Total sur le dispositif 00000797 - Aide aux établissements de prise en charge des addictions :	100 000,00 €
---	--------------

Total sur l'imputation 904 - 41 - 141001 - 14100101 :	100 000,00 €
--	--------------

Chapitre :	904 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	41 - Santé
Programme :	141002 - Renforcement de l'offre de soins
Action :	14100203 - Renforcement de l'offre de soins

Dispositif :	00000783 - Aide aux structures d'exercice collectif
---------------------	---

Dossier :	14014204 - Acquisition d'équipement dentaire, de podologie et échographique pour le CMS Dr Pesqué à Aubervilliers (93)		
Bénéficiaire :	R21542 - COMMUNAUTE D'AGGLO PLAINE COMMUNE		
Localisation :	AUBERVILLIERS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	42 765,00 €	Code nature :	204142

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
85 530,00 €	HT 50 %	42 765,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	17/10/2014	N° de rapport :	CP14-659	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	904 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	41 - Santé
Programme :	141002 - Renforcement de l'offre de soins
Action :	14100203 - Renforcement de l'offre de soins

Dispositif :	00000783 - Aide aux structures d'exercice collectif
---------------------	---

Dossier :	14014675 - Acquisition d'équipements médicaux et de laboratoire pour le centre municipal de santé Etienne Gatineau-Saillant de Gennevilliers (92) situé au 3 rue de la Paix		
Bénéficiaire :	R1025 - COMMUNE DE GENNEVILLIERS		
Localisation :	GENNEVILLIERS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	98 921,92 €	Code nature :	204142

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
197 843,83 €	HT 50 %	98 921,92 €	

Dossier :	14014679 - Acquisition d'équipements informatiques pour le centre de santé du Gâtinais à Saint-Fargeau-Ponthierry (77)		
Bénéficiaire :	R887 - COMMUNE DE SAINT FARGEAU PONTIERRY		
Localisation :	SAINT-FARGEAU-PONTIERRY		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	5 728,66 €	Code nature :	204142

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
11 457,32 €	HT 50 %	5 728,66 €	

Dossier :	14004311 - Création du centre de santé de Saint-Denis, situé au 8, rue Brise Echalas, à Saint-Denis (93)		
Bénéficiaire :	P0027671 - ACDSO ASSOCIATION COOPERATIVE DE DENTISTES SPECIALISES ET OMNIPRATICIENS		
Localisation :	SAINT-DENIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	177 485,00 €	Code nature :	20422

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
372 820,00 €	TTC 47,61 %	177 485,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	17/10/2014	N° de rapport :	CP14-659	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	904 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	41 - Santé
Programme :	141002 - Renforcement de l'offre de soins
Action :	14100203 - Renforcement de l'offre de soins

Dispositif :	00000783 - Aide aux structures d'exercice collectif
---------------------	---

Dossier :	14015413 - Equipement informatique du Groupe médical des Aunettes situé 29 rue de l'Essonne à Evry (91)		
Bénéficiaire :	P0029938 - SOCIETE CIVILE DE MOYENS GROUPE MEDICAL DES AUNETTES		
Localisation :	EVRY		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	1 685,00 €	Code nature :	20422

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
4 195,11 €	TTC 40,17 %	1 685,00 €

Dossier :	14016229 - Création de la MSP des Chênes au 59-61 rue des Chênes à Suresnes (92)		
Bénéficiaire :	P0030101 - ASSOCIATION MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE DES CHENES		
Localisation :	SURESNES		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	168 120,00 €	Code nature :	20422

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
459 739,00 €	TTC 36,57 %	168 120,00 €

Total sur le dispositif 00000783 - Aide aux structures d'exercice collectif :	494 705,58 €
--	--------------

Dispositif :	00000792 - Contrats régionaux d'exercice sanitaire - Appui aux praticiens
---------------------	---

Dossier :	14014290 - CONTRAT REGIONAL D'EXERCICE SANITAIRE VISANT L'INSTALLATION DE MME CHOMMAUD MASSEUR-KINESITHERAPEUTE SUR LA COMMUNE DE FRESNES SUR MARNE		
Bénéficiaire :	P0029749 - CHOMMAUD CHARLENE MATHILDE		
Localisation :	FRESNES-SUR-MARNE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	9 866,00 €	Code nature :	20421

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
19 732,75 €	TTC 50 %	9 866,00 €

Total sur le dispositif 00000792 - Contrats régionaux d'exercice sanitaire - Appui aux praticiens :	9 866,00 €
--	------------

Total sur l'imputation 904 - 41 - 141002 - 14100203 :	504 571,58 €
--	--------------

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	17/10/2014	N° de rapport :	CP14-659	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	904 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	41 - Santé
Programme :	141008 - Soutien aux centres d'IVG
Action :	14100801 - Création d'Unité fonctionnelle d'IVG

Dispositif :	00000795 - Aide aux centres de planification-contraception-IVG
---------------------	--

Dossier :	14008350 - Travaux d'aménagement et équipement du Centre de Planification et d'Education Familiale de l'hôpital Antoine Bécclère à Clamart (92)		
Bénéficiaire :	R33052 - APHP ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS - HOPITAL ANTOINE BECLERE		
Localisation :	CLAMART		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	216 224,00 €	Code nature :	204181

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
523 660,00 €	TTC 41,29 %	216 224,00 €

Total sur le dispositif 00000795 - Aide aux centres de planification-contraception-IVG :	216 224,00 €
---	--------------

Total sur l'imputation 904 - 41 - 141008 - 14100801 :	216 224,00 €
--	--------------

Chapitre :	904 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	41 - Santé
Programme :	141008 - Soutien aux centres d'IVG
Action :	14100802 - Participation à l'achat d'échographes

Dispositif :	00000795 - Aide aux centres de planification-contraception-IVG
---------------------	--

Dossier :	14014668 - Acquisition d'un échographe dans le cadre de la mise en place d'une consultation gynécologique proposant des IVG médicamenteuses au sein du CMS des Ulis (91)		
Bénéficiaire :	R1218 - COMMUNE DES ULIS		
Localisation :	LES ULIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	12 796,05 €	Code nature :	204141

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
25 592,10 €	HT 50 %	12 796,05 €

Total sur le dispositif 00000795 - Aide aux centres de planification-contraception-IVG :	12 796,05 €
---	-------------

Total sur l'imputation 904 - 41 - 141008 - 14100802 :	12 796,05 €
--	-------------

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	17/10/2014	N° de rapport :	CP14-659	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	934 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	41 - Santé
Programme :	141001 - Prévention et éducation à la santé
Action :	14100103 - Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé

Dispositif :	00000782 - Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique des malades
---------------------	--

Dossier :	14014814 - Lutte contre l'isolement des personnes malades en milieu hospitalier		
Bénéficiaire :	R31472 - COMPAGNIE ALOUETTE / ACM BALLET		
Localisation :	VILLE DE PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	3 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
8 000,00 €	TTC 37,5 %	3 000,00 €

Dossier :	14014930 - Organisation des assises Premup : colloque et dispositif d'information grand public pour la prévention des grossesses pathologiques		
Bénéficiaire :	P0001081 - FONDATION COOP SCIENTIF PREMUP		
Localisation :	VILLE DE PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	15 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
39 600,00 €	TTC 37,88 %	15 000,00 €

Dossier :	14015511 - Mise en place de l'action "Prévenir les souffrances psychosociales et psychiques des jeunes et des jeunes parents en situation de vulnérabilité dans les quartiers prioritaires de Montreuil" (93)		
Bénéficiaire :	P0021377 - SOLIENKA PRATIQUE ET RECHERCHE POUR L'ACCOMPAGNEMENT ET LA THERAPIE		
Localisation :	MONTREUIL		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	10 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
47 000,00 €	TTC 21,28 %	10 000,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	17/10/2014	N° de rapport :	CP14-659	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	934 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	41 - Santé
Programme :	141001 - Prévention et éducation à la santé
Action :	14100103 - Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé

Dispositif :	00000782 - Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique des malades
---------------------	--

Dossier :	14015514 - Mise en place d'ateliers artistiques au sein d'établissements hospitaliers en Ile-de-France		
Bénéficiaire :	R21696 - TOURNESOL, ARTISTES A L'HOPITAL		
Localisation :	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	15 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
63 460,00 €	TTC 23,64 %	15 000,00 €

Dossier :	14016140 - Renforcement des connaissances et compétences en matière de réduction des risques liés à l'usage de drogues		
Bénéficiaire :	R22383 - ASSOCIATION FRANCAISE REDUCTION RISQUE		
Localisation :	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	15 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
149 076,00 €	TTC 10,06 %	15 000,00 €

Total sur le dispositif 00000782 - Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique des malades :	58 000,00 €
---	-------------

Dispositif :	00000791 - Prévention des conduites à risques chez les jeunes
---------------------	---

Dossier :	14014580 - Action "Dodo !!!", projet de prévention auprès des lycéens de Combs la Ville par le biais de théâtre forum		
Bénéficiaire :	R12788 - THEATRE DE L'OPPRIME AUGUSTO BOAL		
Localisation :	COMBS-LA-VILLE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	15 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
34 000,00 €	TTC 44,12 %	15 000,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	17/10/2014	N° de rapport :	CP14-659	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	934 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	41 - Santé
Programme :	141001 - Prévention et éducation à la santé
Action :	14100103 - Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé

Dispositif :	00000791 - Prévention des conduites à risques chez les jeunes
---------------------	---

Dossier :	14014659 - Projet "Le sommeil, un partenaire santé et bien être" : Création d'une pièce de théâtre participative, création d'outil de prévention, rubrique web sur le sommeil et les jeunes		
Bénéficiaire :	P0027517 - INSV INSTITUT NATIONAL DU SOMMEIL ET DE LA VIGILANCE		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	23 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
66 762,00 €	TTC 34,45 %	23 000,00 €	

Dossier :	14014711 - Elaboration d'une plaquette d'information "Le sommeil à l'Adolescence" pour distribution lors d'actions de prévention		
Bénéficiaire :	R22062 - POINT ECOUTE CHAMPIGNY		
Localisation :	CHAMPIGNY-SUR-MARNE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	7 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
23 000,00 €	TTC 30,43 %	7 000,00 €	

Dossier :	14014713 - Mise en place du projet "Hygiène de vie et sommeil de l'adolescent", action de sensibilisation, d'information et espace d'échanges autour des réflexes à adopter pour bien dormir		
Bénéficiaire :	P0029042 - OPPELIA		
Localisation :	MANTES-LA-JOLIE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	1 887,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
4 655,00 €	TTC 40,54 %	1 887,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	17/10/2014	N° de rapport :	CP14-659	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	934 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	41 - Santé
Programme :	141001 - Prévention et éducation à la santé
Action :	14100103 - Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé

Dispositif :	00000791 - Prévention des conduites à risques chez les jeunes
---------------------	---

Dossier :	14014721 - Mise en place d'une enquête "Bien dormir pour être en forme" afin d'appréhender les comportements des jeunes puis les sensibiliser aux troubles du sommeil et les aider à réaliser des supports de com		
Bénéficiaire :	R2110 - EVEIL ASSOCIATION		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	23 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
59 200,00 €	TTC 38,85 %	23 000,00 €	

Dossier :	14014733 - Organisation de 7 ateliers de sensibilisation sur l'importance du sommeil et les conditions d'endormissement sur une année scolaire		
Bénéficiaire :	P0001112 - ARCUS ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE ET LE CONSEIL D'UTILITE SOCIALE		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	3 821,10 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
15 137,03 €	TTC 25,24 %	3 821,10 €	

Dossier :	14014735 - Mise en place d'un projet expérimental pour la mise en place d'ateliers de prévention et de repérage des troubles du sommeil		
Bénéficiaire :	R22025 - RESSOURCES CTRE ACCUEIL RESSOURCES		
Localisation :	ESSONNE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	20 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
51 111,00 €	TTC 39,13 %	20 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	17/10/2014	N° de rapport :	CP14-659	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	934 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	41 - Santé
Programme :	141001 - Prévention et éducation à la santé
Action :	14100103 - Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé

Dispositif :	00000791 - Prévention des conduites à risques chez les jeunes
---------------------	---

Dossier :	14014736 - Mise en place du projet "Mieux être des jeunes à la protection judiciaire de la jeunesse", actions de sensibilisation auprès des professionnels et des jeunes		
Bénéficiaire :	R35476 - CODES 91 COMITE DEPARTEMENTAL POUR L'EDUCATION A LA SANTE EN ESSONNE		
Localisation :	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	7 420,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
24 000,00 €	TTC 30,92 %	7 420,00 €

Dossier :	14014773 - Mise en place de l'action "comment trouver le bon rythme de sommeil quand on est jeune ?", action de sensibilisation auprès des jeunes et de leurs parents en lien avec des partenaires institutionnels		
Bénéficiaire :	P0029898 - RESEAU MORPHEE		
Localisation :	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	22 597,78 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
50 217,30 €	TTC 45 %	22 597,78 €

Total sur le dispositif 00000791 - Prévention des conduites à risques chez les jeunes :	123 725,88 €
--	--------------

Total sur l'imputation 934 - 41 - 141001 - 14100103 :	181 725,88 €
--	--------------

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	17/10/2014	N° de rapport :	CP14-659	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	934 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	41 - Santé
Programme :	141001 - Prévention et éducation à la santé
Action :	14100104 - Campagne information/prévention sexualité-contraception-IVG

Dispositif :	00000789 - Soutien aux structures de prévention
---------------------	---

Dossier :	14009582 - Programme sexualité, avortement, contraception et prévention des violences sexistes en Ile-de-France - 2e année		
Bénéficiaire :	R25076 - FEDERATION REGIONALE DE LA REGION PARISIENNE DU MOUVEMENT FRANCAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	100 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
224 110,00 €	TTC 44,62 %	100 000,00 €

Total sur le dispositif 00000789 - Soutien aux structures de prévention :	100 000,00 €
--	--------------

Total sur l'imputation 934 - 41 - 141001 - 14100104 :	100 000,00 €
--	--------------

Chapitre :	934 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	41 - Santé
Programme :	141001 - Prévention et éducation à la santé
Action :	14100106 - Complémentaire santé

Dispositif :	00000790 - Aide à l'acquisition d'une couverture santé complémentaire
---------------------	---

Dossier :	14016226 - AIDE A L'ACQUISITION D'UNE COUVERTURE SANTE COMPLEMENTAIRE DES JEUNES FRANCILIENS APPRENTIS OU EN INSERTION - PERIODE JUIN/JUILLET		
Bénéficiaire :	P0029676 - HARMONIE MUTUELLE		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	1 100,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
1 100,00 €	TTC 100 %	1 100,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	17/10/2014	N° de rapport :	CP14-659	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	934 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	41 - Santé
Programme :	141001 - Prévention et éducation à la santé
Action :	14100106 - Complémentaire santé

Dispositif :	00000790 - Aide à l'acquisition d'une couverture santé complémentaire
---------------------	---

Dossier :	14016231 - AIDE A L'ACQUISITION D'UNE COUVERTURE SANTE COMPLEMENTAIRE DES ETUDIANTS FRANCILIENS ANNEE UNIVERSITAIRE 2013-2014 - PERIODE JUIN/JUILLET		
Bénéficiaire :	R38420 - SMEREP SOC MUTUALISTE ETUDIANTS REGION PARIS		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	2 008,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
2 008,00 €	TTC 100 %	2 008,00 €

Dossier :	14016233 - AIDE A L'ACQUISITION D'UNE COUVERTURE SANTE COMPLEMENTAIRE DES ETUDIANTS FRANCILIENS ANNEES UNIVERSITAIRES 2013-2014 ET 2014-2015 - PERIODE JUIN/JUILLET 2014		
Bénéficiaire :	R32195 - LMDE LA MUTUELLE DES ETU DIANTS		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	28 851,39 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
28 851,39 €	TTC 100 %	28 851,39 €

Total sur le dispositif 00000790 - Aide à l'acquisition d'une couverture santé complémentaire :	31 959,39 €
--	-------------

Total sur l'imputation 934 - 41 - 141001 - 14100106 :	31 959,39 €
--	-------------

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	17/10/2014	N° de rapport :	CP14-659	Budget :	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	934 - Santé et action sociale
Code fonctionnel :	41 - Santé
Programme :	141001 - Prévention et éducation à la santé
Action :	14100109 - Projets et programmes de prévention des risques sanitaires liés à l'environnement

Dispositif :	00000782 - Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique des malades
---------------------	--

Dossier :	14015494 - Programme de sensibilisation et d'accompagnement des jeunes franciliens aux impacts sur leur santé des différentes pollutions présentes dans leur environnement (1ère année de programme)		
Bénéficiaire :	P0016708 - COLLECTIF APPEL DE LA JEUNESSE		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	30 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
81 740,00 €	TTC 36,7 %	30 000,00 €

Total sur le dispositif 00000782 - Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique des malades :	30 000,00 €
---	-------------

Total sur l'imputation 934 - 41 - 141001 - 14100109 :	30 000,00 €
--	-------------

ANNEXE 2 A LA DELIBERATION : FICHES PROJETS

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14013630
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : DEVELOPPEMENT ET MODERNISATION DU PARC D'AUTOMATES D'ECHANGE DE SERINGUES DE LA REGION POUR L'ANNEE 2014

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux établissements de prise en charge des addictions	200 000,00 €	50,00 %	100 000,00 €
	Montant Total de la subvention		100 000,00 €

Imputation budgétaire : 904-41-20422-141001-300
14100101- Accès aux soins des publics spécifiques

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASS SAFE
 Adresse administrative : 11 AVENUE PORTE DE LA PLAINE
75015 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur JEAN-LOUIS BARA, PRESIDENT

Objet : Mise en oeuvre ou participation à des actions de santé publique par la réduction des risques auprès des usagers de drogues, notamment les risques de contamination par l'hépatite C et le Sida. Réalisation de la veille opérationnelle, sensibilisation des élus et des responsables des collectivités territoriales, diffusion d'informations et développement de l'accès aux matériels stériles.

Date de publication au JO : 1 novembre 1989

N° SIRET : 39506543600044

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide aux établissements de prise en charge des addictions
 Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : développement et la modernisation du parc d'automates d'échange de seringues de la région pour l'année 2014

Date prévisionnelle de début de projet : 1 juin 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 1 juillet 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : La structure assure l'approvisionnement et la maintenance des automates de manière continue pour assurer un accès permanent à du matériel stérile, et ainsi éviter les risques de contamination entre usagers de produits psychoactifs.

Objectifs :

Le projet de l'association SAFE vise à favoriser la réduction des risques de contamination par le VIH et le VHC chez les usagers de drogues par voie intraveineuse. Afin de réaliser cet objectif SAFE développe l'implantation d'automates distributeurs et récupérateurs de matériel à usage unique adaptés, facilite l'accès, 7 jours sur 7 et 24h/24, au matériel stérile adapté par la diffusion de kits et de jetons via un dispositif d'automates. En parallèle, SAFE facilite la prévention par la diffusion d'outils d'éducation à la santé et l'animation d'un réseau de professionnel travaillant en première ligne.

Description :

L'association va installer un nouveau site d'échange de seringues dans l'ouest parisien ainsi que deux échangeurs de grande capacité sur le boulevard de la Chapelle et à la gare de Lyon à Paris car il s'agit de sites sensibles à forte activité. Trois nouveaux distributeurs de kits seront également installés.

Afin d'assurer le bon fonctionnement de ses équipements, l'association gère l'approvisionnement en matériel des automates et garantit l'hygiène et la sécurité maximale du dispositif pour la protection de l'environnement : en évacuant les matériels souillés, en nettoyant les machines, en travaillant en lien avec la voirie. L'association s'occupe également des interventions techniques en urgence en cas de danger. De plus, SAFE installe des supports de communication sur les sites et assure une présence constante auprès des partenaires associatifs, hospitaliers et pharmaciens qui distribuent également du matériel.

Moyens mis en œuvre :

Un site d'échange de seringues, deux échangeurs de grande capacité, trois distributeurs de kits.

Public(s) cible(s) :

Usagers de drogues par voie intraveineuse et fumeurs.

Détail du calcul de la subvention :

La demande de subvention porte sur de l'équipement (plafond = 100 000€)

Taux maximum équipement = 50%

Détails du calcul de la subvention :

Base subventionnable = 200 000,00€

Taux d'intervention = 50,00%

Montant de subvention maximum = 100 000,00€

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats d'automates, de matières et fournitures	200 000,00	100,00%
Total	200 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile-de-France	100 000,00	50,00%
ARS IDF	80 000,00	40,00%
DASES de Paris	20 000,00	10,00%
Total	200 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	50 000,00 €
2015	50 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Etablissements d'accompagnement et de soins aux personnes toxicomanes	94 300,00 €
2011	Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé hors PRSP	23 000,00 €
2012	Etablissements d'accompagnement et de soins aux personnes toxicomanes	138 560,00 €
2012	Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé hors PRSP	23 000,00 €
2013	Aide aux établissements de prise en charge des addictions	100 000,00 €
	Montant total	378 860,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014204
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : ACQUISITION D'EQUIPEMENT DENTAIRE, DE PODOLOGIE ET ECHOGRAPHIQUE POUR LE CMS DR PESQUE A AUBERVILLIERS (93)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux structures d'exercice collectif	85 530,00 €	50,00 %	42 765,00 €
	Montant Total de la subvention		42 765,00 €

Imputation budgétaire : 904-41-204142-141002-300
14100203- Renforcement de l'offre de soins

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNAUTE D'AGGLO PLAINE
COMMUNE

Adresse administrative : 21 AVENUE JULES RIMET
93218 LA PLAINE SAINT DENIS CEDEX

Statut Juridique : Communauté d'Agglomération

Représentant : Monsieur PASCAL BEAUDET, Maire

N° SIRET : 24930008800039

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide aux structures d'exercice collectif
Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : Acquisition d'équipement dentaire, de podologie et échographique pour le CMS Dr Pesqué à Aubervilliers (93)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 juillet 2014
Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2014
Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le fauteuil polyvalent utilisé pour les soins d'orthodontie n'était jusqu'à présent pas équipé du matériel complémentaire permettant son utilisation en omnipratique. En vue de maximiser le potentiel de cet équipement, et ainsi stabiliser l'équipe médicale travaillant sur ce poste (turn-over important en raison des lacunes de ce fauteuil), le centre a déposé une demande de dérogation pour acquérir le matériel nécessaire en amont du vote de la présente subvention.

Objectifs :

Le centre souhaite renouveler et étoffer son équipement afin de garantir la qualité de son service d'imagerie et proposer de nouvelles prestations dans le cadre des soins dentaires et de podologie.

Description :

Le Centre Municipal de Santé Dr Pesqué propose des consultations en médecine générale (5,77 ETP),

soins dentaires (5,87 ETP + 5 ETP assistantes), psychologie (2 ETP), kinésithérapie (3,48 ETP), soins infirmiers (9 ETP) et radiologie (0,83 ETP). Les autres spécialités (7,36 ETP) exercées sont les suivantes : acupuncture, allergologie, oncologie, dermatologie, gastro-entérologie, gynécologie, médecine du sport, neurologie, ophtalmologie, ORL, pédiatrie, phlébologie, psychiatrie, rhumatologie, En 2013, la file active était de 17 000 personnes pour le secteur médical et 4 400 personnes pour le secteur dentaire. Le centre a compté plus de 78 000 passages.

La présente demande porte sur l'acquisition d'équipements permettant d'améliorer la qualité des prestations dentaires, en podologie et en imagerie.

Un des cabinets dentaires du CMS n'est actuellement équipé que pour des soins d'orthodontie. La présence d'orthodontistes étant fluctuante, le centre souhaite pouvoir utiliser ce cabinet pour réaliser des activités d'omnipraticque en cas d'absence d'orthodontiste. Cela nécessite d'équiper le fauteuil d'un « bras radio » afin de pouvoir réaliser les radios rétroalvéolaires. D'autre part, un chariot mobile pouvant contenir l'ensemble de l'équipement nécessaire à la pratique des soins dentaires doit être acquis et équipé.

La consultation de podologie-pédicurie (1900 actes en 2013) propose des semelles orthopédiques à coût réduit. Le centre souhaite équiper la consultation d'un nouvel appareil permettant de réaliser des semelles thermoformées.

Concernant l'imagerie, l'actuel échographe a atteint sa durée limite d'utilisation (10 ans). Utilisé pour la réalisation d'échographies de diagnostic, mais aussi pour des échographies de datation dans le cadre des bilans préalables à la réalisation d'interruptions volontaires de grossesse au CPEF, et comme élément d'appoint dans le dépistage du cancer du sein après mammographie, cet appareil est essentiel au fonctionnement du CMS, et doit donc être renouvelé dans les meilleurs délais.

Moyens mis en œuvre :

Acquisition des équipements :

- dentaire : bras radio murale et petit matériel (distributeurs, sondes, pinces, instruments divers, porte-amalgames, lampes...)
- podologie : matériel de thermoformage (empreinteur, meuble, vitropress)
- imagerie : échographe et sondes
- mobilier support : 2 meubles sur roulettes, plateaux

Public(s) cible(s) :

Patients concernés par l'une de ces spécialités.

26,2% des patients bénéficient de la CMU-C et 6,2% de l'AME.

La part de ces patients en situation de précarité étant de 3,46% d'AME et de 18,4% de CMU-C à Aubervilliers en 2012 (source Ameli), ce public est surreprésenté dans les activités du CMS.

Détail du calcul de la subvention :

La demande de subvention porte uniquement sur de l'équipement :

- plafond = 150 000 €
- taux d'intervention maximal = 50 %

Détails du calcul de la subvention :

- Base subventionnable = 85530 €
- Taux d'intervention = 50 %
- Montant de subvention maximum = 42765 €

Localisation géographique :

- AUBERVILLIERS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Echographe	73 600,00	86,05%	Région Ile-de-France	42 765,00	50,00%
Bras radio dentaire	2 700,00	3,16%	Fonds propres de la ville	42 765,00	50,00%
Matériel de podologie	3 140,00	3,67%	Total	85 530,00	100,00%
Mobilier	2 340,00	2,74%			
Petit matériel dentaire	3 750,00	4,38%			
Total	85 530,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	42 765,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Financement des dossiers PRU et OPI	4 521 239,96 €
2011	Habitat privé : Ingénierie	43 663,96 €
2011	Construction et aménagement de médiathèques	138 600,00 €
2011	Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés	50 000,00 €
2011	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	3 585 012,00 €
2011	Soutien à la création et à la diffusion numérique	6 306,00 €
2011	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi	31 500,00 €
2011	Chantier école	55 000,00 €
2011	Education à l'environnement vers un développement durable	7 000,00 €
2011	Mise en oeuvre du Grand Projet 3 du contrat de projet Etat-Région 2007-2013 - Appel à projet Nouveaux Quartiers Urbains	280 000,00 €
2011	Politique de l'eau-Investissement	35 000,00 €
2011	Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne	15 000,00 €
2011	Conventions territoriales d'économie sociale et solidaire	100 000,00 €
2011	Action régionale de renouvellement urbain en faveur des PRU ou OPI	252 090,00 €
2011	Soutien aux évènements et manifestations dans le domaine des contenus numériques, de l'internet et du multimédia	25 000,00 €
2012	Contrat Urbain de cohésion Sociale	240 853,00 €
2012	Financement des dossiers PRU et OPI	3 444 501,50 €
2012	Déplacements à vélo en Ile de France (investissement)	30 000,00 €

2012	Soutien à la création et à la diffusion numérique	8 635,00 €
2012	Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	24 400,00 €
2012	Jardins solidaires en Ile de France	5 000,00 €
2012	CR09-11 Habitat privé : ingénierie	172 409,25 €
2012	Action complémentaire du Pacte pour le développement du territoire	25 000,00 €
2012	Construction et aménagement de médiathèques	1 372 041,00 €
2012	Agendas 21 locaux - Deuxième phase	65 100,00 €
2012	Lutte contre les discriminations	25 500,00 €
2012	Habitat privé : ingénierie	33 000,00 €
2012	Politique énergie climat	29 716,25 €
2012	Chantier école	98 100,00 €
2012	PDUIF : axes Mobilien et pôles d'échanges Aménagements de voirie pour autobus	2 608 627,00 €
2012	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	2 425 737,00 €
2012	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi	67 429,76 €
2013	Soutien à la création et à la diffusion numérique	27 746,00 €
2013	Chantier école	98 911,00 €
2013	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	18 000,00 €
2013	Soutien à l'immobilier d'entreprises	761 412,00 €
2013	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi	30 000,00 €
2013	CR09-11 Habitat privé : ingénierie	226 179,00 €
2013	Sensibilisation à l'ESS et à l'Innovation Sociale	50 000,00 €
2013	Soutien aux télécentres et aux espaces de travail collaboratif	166 226,00 €
2013	Jardins solidaires en Ile de France	4 703,00 €
2013	Financement des dossiers PRU et OPI	5 099 793,50 €
2013	Soutien régional à la gestion des déchets (investissement)	35 000,00 €
2013	Construction et aménagement de médiathèques	2 359 281,00 €
2013	Stratégie régionale pour la biodiversité investissement	70 000,00 €
2013	Mise en oeuvre du Grand Projet 3 du contrat de projet Etat-Région 2007- 2013 - Appel à projet Nouveaux Quartiers Urbains	531 816,50 €
2013	Action d'initiative territoriale en faveur de l'emploi	84 000,00 €
2013	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	3 061 291,00 €
2013	Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	20 000,00 €
2013	Déplacements à vélo en Ile-de-France (investissement)	224 740,50 €
2014	Equipements et aménagements structurants et études de programmation	5 222 422,00 €
2014	Chantier école	55 000,00 €
2014	Financement des dossiers PRU et OPI	341 528,00 €
2014	Construction et aménagement de médiathèques	602 045,00 €
2014	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi	13 000,00 €
2014	Action complémentaire du Pacte pour le développement du territoire	25 000,00 €
2014	CR09-11 Habitat privé : ingénierie	114 740,00 €
2014	Soutien à la promotion de la culture scientifique et citoyenne (CST) - Fonctionnement	20 000,00 €
2014	Sensibilisation à l'ESS et à l'Innovation Sociale	50 000,00 €
	Montant total	39 134 296,18 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014675
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : ACQUISITION D'EQUIPEMENTS MEDICAUX ET DE LABORATOIRE POUR LE CENTRE MUNICIPAL DE SANTE ETIENNE GATINEAU-SAILLANT DE GENNEVILLIERS (92) SITUE AU 3 RUE DE LA PAIX

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux structures d'exercice collectif	197 843,83 €	50,00 %	98 921,92 €
	Montant Total de la subvention		98 921,92 €

Imputation budgétaire : 904-41-204142-141002-300
14100203- Renforcement de l'offre de soins

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE GENNEVILLIERS
 Adresse administrative : 177 AVENUE GABRIEL PERI
 92237 GENNEVILLIERS CEDEX
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Patrice LECLERC, Maire

N° SIRET : 21920036700015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide aux structures d'exercice collectif
 Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : acquisition d'équipements médicaux et de laboratoire pour le centre de santé Etienne Gatineau-Saillant de Gennevilliers (92) situé au 3 rue de la Paix.

Date prévisionnelle de début de projet : 1 octobre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 mars 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : La commune souhaite initier la procédure de passation des marchés publics début octobre afin de pouvoir développer les activités de radiologie, de pneumologie et d'analyses médicales rapidement.

Objectifs :

Le Centre de Santé Etienne Gatineau-Saillant souhaite moderniser et développer ses équipements afin d'apporter un meilleur service aux usagers qui doivent réaliser certains examens. Grâce aux équipements le centre municipal de santé pourra développer ses activités d'imagerie médicale, de pneumologie et d'analyses de biologie médicale.

Description :

Tout d'abord, l'investissement dans un échographe et un échographe cardiaque devrait permettre au

service d'imagerie médicale de bénéficier d'équipements de pointe dont les apports technologiques permettraient une meilleure prise en charge des patients et plus particulièrement pour les échographies obstétricales. De plus, Les examens complémentaires demandés par les cardiologues présents sur la structure (échographies cardiaques, dopplers) pourront être réalisés plus rapidement.

Ensuite, l'achat d'un pléthysmographe va permettre au pneumologue, présent une journée par semaine, de mieux suivre l'évolution d'une maladie pulmonaire ainsi que les effets des médicaments sur cette maladie. Cet examen est plus précis que la spirométrie car il permet d'évaluer la résistance des bronches au passage de l'air.

Enfin, le laboratoire devrait pouvoir fournir des résultats fiables et rapides pour les analyses des examens de coagulation réalisés pour des patients devant contrôler leurs traitements médicamenteux ou souffrant de certaines pathologies grâce à un automate multiparamétrique.

Moyens mis en œuvre :

Matériel d'imagerie médicale :

- échographe
- échographe cardiaque

Matériel pour les explorations fonctionnelles respiratoires :

- pléthysmographe

Matériel d'analyses biologiques :

- automate multiparamétrique dédié aux examens de coagulation

Public(s) cible(s) :

Les patients du CMS qui se rendent au service d'imagerie pour une échographie classique, abdominale, pelvienne, cardiaque et obstétricale, ou encore ceux qui sont envoyés par des pneumologues pour un Pléthysmographe.

Enfin, l'équipement du laboratoire bénéficiera aux patients du CMS de Gennevilliers et des CMS de Nanterre, Bezons, Colombes et Clichy pour l'exécution de leurs analyses de biologie.

Détail du calcul de la subvention :

La demande de subvention porte uniquement sur de l'équipement :

- plafond = 150 000 €
- taux d'intervention maximal = 50 %

Détails du calcul de la subvention :

- Base subventionnable = 197 843,83 €
- Taux d'intervention = 50 %
- Montant de subvention maximum = 98 921,92 €

Localisation géographique :

- GENNEVILLIERS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Acquisition échographe	88 222,00	37,16%
Acquisition d'un échographe cardiaque	98 790,00	41,61%
Acquisition d'un plétismographe	21 600,60	9,10%
Acquisition d'un automate	28 800,00	12,13%
Total	237 412,60	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile-de-France	98 921,92	41,67%
Commune de Gennevilliers	138 490,68	58,33%
Total	237 412,60	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	58 921,92 €
2015	40 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Maisons médicales de garde	100 000,00 €
2011	Animation régionale en direction des acteurs de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale	20 000,00 €
2011	Soutien à la création et à la diffusion numérique	12 000,00 €
2011	Financement des dossiers PRU et OPI	1 550 500,00 €
2011	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	37 000,00 €
2011	Soutien régional à la gestion des déchets	150 000,00 €
2012	Structures d'accueil collectif des jeunes enfants	143 103,40 €
2012	Soutien à la prévention	4 000,00 €
2012	Terrains Synthétiques de grands Jeux	87 500,00 €
2012	Mise en oeuvre du Grand Projet 3 du contrat de projet Etat-Région 2007-2013 - Appel à projet Nouveaux Quartiers Urbains	1 965 000,00 €
2012	Financement des dossiers PRU et OPI	1 788 390,00 €
2012	Actions de protection et d'accompagnement des publics fragiles	10 000,00 €
2012	Aide régionale à l'équipement numérique des salles de cinéma Franciliennes	42 000,00 €
2012	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	37 000,00 €
2013	Aides aux manifestations culturelles	10 000,00 €
2013	Construction et aménagement des conservatoires et écoles de musique contrôlés	762 245,00 €
2013	Contrat Urbain de cohésion Sociale	250 000,00 €
2013	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	37 000,00 €
2013	Financement des dossiers PRU et OPI	774 746,00 €
2013	Soutien à la création et à la diffusion numérique	16 200,00 €
2013	Mise en oeuvre du Grand Projet 3 du contrat de projet Etat-Région 2007-2013 - Appel à projet Nouveaux Quartiers Urbains	1 805 000,00 €
2013	Aide aux structures d'exercice collectif	63 127,09 €

2013	Aide régionale à la construction, reconstruction, extension, rénovation d'équipements sportifs liés aux lycées	296 000,00 €
2014	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	40 000,00 €
	Montant total	10 000 811,49 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014679
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : ACQUISITION D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LE CENTRE DE SANTE DU GATINAIS A SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY (77)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux structures d'exercice collectif	11 457,32 €	50,00 %	5 728,66 €
	Montant Total de la subvention		5 728,66 €

Imputation budgétaire : 904-41-204142-141002-300
14100203- Renforcement de l'offre de soins

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DE SAINT FARGEAU PONTHIERRY
 Adresse administrative : 69 AV DE FONTAINEBLEAU
77310 ST FARGEAU PONTHIERRY
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Monsieur Jérôme GUYARD, Maire

N° SIRET : 21770407100018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide aux structures d'exercice collectif
 Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : acquisition d'équipements informatiques pour le centre de santé du Gâtinais à Saint-Fargeau-Ponthierry (77)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 août 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2014
 Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le centre de santé souhaite réaliser l'achat des équipements au mois d'août afin d'être opérationnel pour la rentrée de septembre.

Objectifs :

Le centre de santé de la commune de Saint-Fargeau-Ponthierry offre aux patients des consultations de médecine générale et spécialisée (gynécologie, ophtalmologie, dermatologie, psychiatrie, gériatrie), de chirurgie dentaire et des consultations paramédicales (infirmière, diététicienne, psychologue, orthoptiste, acupuncture).

Les équipements informatiques de la structure sont vétustes et inadaptés aux projets du centre de santé qui souhaite que chaque professionnel de santé puisse accéder aux dossiers médicaux partagés. Par ailleurs, les nouveaux outils vont permettre de faciliter le travail de télé-médecine et de développer les

partenariats avec les hôpitaux ou les nombreux réseaux de santé avec lesquels le centre collabore (revesdiab, ophdiat, sophia, périnatalité, gérontologie et Santé Qualité de l'Air et Environnement).

Description :

Grâce aux nouveaux équipements, chaque cabinet disposera d'une installation informatique performante. Les professionnels de santé seront ensuite formés à ces nouveaux outils afin de pouvoir utiliser de manière efficace les nouvelles possibilités dans le partage des dossiers médicaux, la télémédecine et les échanges avec les hôpitaux ou les autres partenaires tels que les réseaux de santé.

Moyens mis en œuvre :

Équipement informatique :

- 20 ordinateurs
- 2 PC portables
- 20 imprimantes

Public(s) cible(s) :

Les patients du centre de santé, les médecins et les personnels paramédicaux de la structure.

Détail du calcul de la subvention :

La demande de subvention porte uniquement sur de l'équipement :

- plafond = 150 000 €
- taux d'intervention maximal = 50 %

Détails du calcul de la subvention :

- Base subventionnable = 11 457,32 €
- Taux d'intervention = 50 %
- Montant de subvention maximum = 5 728,66 €

Localisation géographique :

- SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
20 ordinateurs	10 893,12	79,23%	REGION ILE DE FRANCE	5 728,66	41,67%
20 imprimantes	1 634,40	11,89%	Fonds propres	8 020,18	58,33%
2 PC portables	1 221,32	8,88%	Total	13 748,84	100,00%
Total	13 748,84	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
----------	---------

2014	5 728,66 €
------	------------

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Aide pour l'amélioration de l'accessibilité des personnes en situation de handicap aux sites et produits touristiques	100 000,00 €
2011	Agendas 21 locaux - Première phase	23 625,00 €
2011	Circulations douces	63 668,70 €
2012	Agendas 21 locaux - Deuxième phase	26 250,00 €
2012	Aide régionale à l'équipement numérique des salles de cinéma Franciliennes	15 384,00 €
2013	Aides aux manifestations culturelles	6 000,00 €
2013	Politique de l'eau-Investissement	18 186,00 €
2013	E-administration	8 475,00 €
2014	Aides aux manifestations culturelles	10 000,00 €
	Montant total	271 588,70 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14004311
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : CREATION DU CENTRE DE SANTE DE SAINT-DENIS, SITUE AU 8, RUE BRISE ECHALAS, A SAINT-DENIS (93)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux structures d'exercice collectif	372 820,00 €	47,61 %	177 485,00 €
	Montant Total de la subvention		177 485,00 €

Imputation budgétaire : 904-41-20422-141002-300
14100203- Renforcement de l'offre de soins

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ACDSO ASSOCIATION COOPERATIVE DE DENTISTES SPECIALISES ET OMNIPRATICIENS

Adresse administrative : 170 AV HENRI GINOUX
92120 MONTROUGE

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Georgy DEMURASHVILI, Président

Objet : Cette association a pour objet :

La recherche et le développement des nouvelles technologies de diagnostiques, prévention, traitements et soins dentaires et médicaux.

Offrir l'accès aux soins dentaires et médicaux adaptés et conformes aux besoins de la plus large patientèle.

Enseignements, formation et veille techniques dispensées aux dentistes sur le dernier état des données scientifiques acquisition en matière de soins, et de moyens de traitement.

Réalisations de publications et organisation de séminaires.

Date de publication au JO : 22 novembre 2013

N° SIRET : 79967631700016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide aux structures d'exercice collectif
Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : création du centre de santé de Saint-Denis, situé au 8, rue Brise Echaldas, à Saint-Denis (93)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2014

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le centre prévoyant une ouverture début novembre, les travaux et acquisitions des équipements nécessaires à son fonctionnement seront lancés début septembre.

Objectifs :

L'ouverture de ce centre a pour objectif d'étoffer l'offre de soins sur le bassin de Saint-Denis, dans la zone autour de la gare, particulièrement détériorée au cours des années passées (lieu de consommation et revente de drogue notamment).

L'accent sera mis en particulier sur les soins dentaires, la densité de chirurgiens-dentistes étant de 34 pour 100000 habitants sur la commune (moyenne régionale : 72 selon les données du RPPS 2012), portant à 4 mois les délais d'attente pour ces prestations.

La création de ce centre répond à la fois à une problématique de démographie médicale, mais aussi à des problématiques d'accessibilité financière, dans un contexte de forte précarité sociale (les actes concernant les bénéficiaires de la CMU et de l'AME représentant 9% de l'activité médicale, et 11,2% de l'activité dentaire).

Description :

La commune de Saint-Denis représente un bassin de population de 200 000 personnes. Située en ZUS, la ville se caractérise par une forte précarité sociale, en particulier dans le quartier de la gare.

Par ailleurs, bien que l'offre de soins s'appuie sur 4 centres de santé municipaux, un centre dentaire mutualiste et le centre hospitalier Delafontaine, la densité médicale dionysienne reste très faible, et marquée par le vieillissement des acteurs de santé locaux, ce qui déséquilibrera à court terme la réponse à la demande de soins locale.

Situé face à la gare de Saint-Denis, le centre occupera le rez-de-chaussée (212 m²) d'un immeuble appartenant à Plaine Commune Habitat.

A son ouverture, prévue au 1er novembre 2014, le centre devrait disposer d'un plateau technique constitué de :

- 2 cabinets médicaux (médecine générale, ophtalmologie, ORL, pédiatrie, psychiatrie),
- 3 cabinets dentaires (soins génériques et chirurgicaux, prothèses, orthodontie),
- 1 salle de soins infirmiers.

Il accueillera des patients du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h, et le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Le centre souhaite notamment améliorer l'accès aux soins dentaires en développant une politique tarifaire plus équitable, réduisant le coût des prothèses, soins orthodontiques et d'implantologie. Il proposera également la prise en charge des urgences dentaires sans rendez-vous.

Enfin, la structure prévoit de mettre en place des programmes de dépistage et d'éducation thérapeutique, en particulier dans le domaine bucco-dentaire.

Moyens mis en œuvre :

Moyens matériels :

Travaux d'aménagement du local : maçonnerie, menuiserie, électricité, plomberie

Travaux spécifiques relatifs à la mise en place de la climatisation

Achat d'équipements dentaires :

- 3 fauteuils
- 2 kits instruments
- 3 ensembles meubles/lavabo
- 3 radios murales
- 3 systèmes d'éclairage plafond
- 1 moteur d'aspiration
- 1 récupérateur d'amalgame
- 1 compresseur
- 1 radio panoramique
- matériel de stérilisation/nettoyage
- matériel informatique (postes, scanner)

Achat d'équipements divers :

- 1 défibrillateur
- 6 bouteilles à oxygène
- 6 chariots de charge

Achat des logiciels dentaires et médicaux

Public(s) cible(s) :

Le centre de santé estime sa capacité d'accueil à 43000 patients au bout de 24 mois, soit 40% du bassin de population dans lequel il est implanté.

La proportion de bénéficiaires de la CMU est évaluée à 4 à 6% de la patientèle, soit 2500 personnes.

Les patients AME seraient au nombre de 30 à 50, selon les données nationales établissant un rapport de 1 à 20 entre CMU et AME.

Détail du calcul de la subvention :

La demande de subvention porte des travaux et l'acquisition d'équipement :

Détails du calcul de la subvention TRAVAUX :

- Base subventionnable = 178 500 €
- Taux d'intervention = taux de base de 35 % + majoration IDH2 faible de 10% = 45%
- Montant de subvention maximum = 80 325 €

Détails du calcul de la subvention EQUIPEMENT :

- Base subventionnable = 194 320 €
- Taux d'intervention = 50 %
- Montant de subvention maximum = 97 160 €

Localisation géographique :

- SAINT-DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Travaux d'aménagement du local	137 000,00	36,75%
Travaux de climatisation	41 500,00	11,13%
Equipements dentaires	171 850,00	46,09%
Equipements divers	4 870,00	1,31%
Logiciels	17 600,00	4,72%
Total	372 820,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile-de-France	177 485,00	47,61%
Fonds propres	195 335,00	52,39%
Total	372 820,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	88 742,00 €
2015	88 743,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14015413
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : EQUIPEMENT INFORMATIQUE DU GROUPE MEDICAL DES AUNETTES SITUE 29 RUE DE L'ESSONNE A EVRY (91)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux structures d'exercice collectif	4 195,11 €	40,17 %	1 685,00 €
	Montant Total de la subvention		1 685,00 €

Imputation budgétaire : 904-41-20422-141002-300
14100203- Renforcement de l'offre de soins

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SOCIETE CIVILE DE MOYENS GROUPE MEDICAL DES AUNETTES

Adresse administrative : 29 RUE DE L'ESSONNE
91000 EVRY

Statut Juridique : Société Civile de Moyen

Représentant : Mesdames DO CAO ou BORNSZTEIN, DOCTEUR

Objet : Société Civile pour la mise en commun des moyens nécessaires à l'exercice de leur profession

N° SIRET : 38226109700010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide aux structures d'exercice collectif

Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : équipement informatique du Groupe médical des Aunettes.

Date prévisionnelle de début de projet : 1 juillet 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2014

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : En raison des dysfonctionnements importants du matériel informatique, gênant la prise en charge des patients au quotidien, les professionnels de santé souhaitent pouvoir acquérir de nouveaux équipements rapidement.

Objectifs :

Le groupe médical des Aunettes possède un matériel informatique vétuste et plusieurs postes présentent des lenteurs d'accès au réseau. Par ailleurs, les infirmières et le cabinet des internes ne disposent pas de postes informatiques. Or, le travail de coordination pluriprofessionnel des médecins avec les infirmières nécessite une mise en commun des données médicales.

Description :

Le projet d'investissement informatique doit permettre d'informatiser le cabinet infirmier en lui donnant un accès au réseau des médecins. Le logiciel ALMAPRO, logiciel certifié par la Haute Autorité de Santé pour les maisons de santé pluriprofessionnelle, sera également installé sur le poste informatique infirmier. Une installation identique sera réalisée dans le bureau dédié aux internes en médecine générale de l'université Pierre et Marie CURIE, qui viennent effectuer des stages de 6 mois dans la structure. Les postes défectueux seront remplacés.

Moyens mis en œuvre :

L'investissement informatique se compose de 3 ordinateurs, 2 licences Almapro et de la mise en place d'un accès du poste infirmier au réseau informatique des médecins.

Public(s) cible(s) :

Les habitants de la Ville d'Evry et plus particulièrement les habitants du quartier des Aunettes.

Détail du calcul de la subvention :

La demande de subvention porte uniquement sur de l'équipement :

- plafond = 150 000 €
- taux d'intervention maximal = 50 %

Détails du calcul de la subvention :

- Base subventionnable = 4 194,11 €
- Taux d'intervention = 40,17 %
- Montant de subvention maximum = 1 685 €

Localisation géographique :

- EVRY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Matériel informatique	2 595,11	61,86%	REGION ILE DE FRANCE	1 685,00	40,18%
Achat de logiciel et installation	1 600,00	38,14%	FONDS PROPRES	2 509,11	59,82%
Total	4 195,11	100,00%	Total	4 194,11	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	1 685,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14016229
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : CREATION DE LA MSP DES CHENES AU 59-61 RUE DES CHENES A SURESNES (92)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux structures d'exercice collectif	459 739,00 €	36,57 %	168 120,00 €
	Montant Total de la subvention		168 120,00 €

Imputation budgétaire : 904-41-20422-141002-300
14100203- Renforcement de l'offre de soins

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION MAISON DE SANTE
PLURIPROFESSIONNELLE DES CHENES

Adresse administrative : 55 RUE DES CHENES
92150 SURESNES

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur Renaud RAZAFINDRAZAKA, Président

Objet : L'objet social de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle des Chênes est d'être un lieu d'échange, de coopération et d'élaboration d'un projet, en vue de réaliser une MSP sur Suresnes et d'en assurer son fonctionnement, par un ensemble d'acteurs en santé.

Date de publication au JO : 12 juin 2012

N° SIRET : 75293536100010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide aux structures d'exercice collectif
Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : Création de la MSP des Chênes au 59-61 rue des chênes à Suresnes (92)

Date prévisionnelle de début de projet : 17 octobre 2014
Date prévisionnelle de fin de projet : 17 octobre 2015
Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Le projet de la MSP vise à :

- assurer l'accès aux soins de premier recours (tarification secteur 1 / tiers-payant),
- renforcer l'accès aux droits des usagers,
- favoriser la coordination et la continuité des soins,

- développer des projets d'éducatons thérapeutiques des patients,
- mettre en place des actions de prévention et éducation à la santé,
- améliorer la qualité des soins par des actions d'enseignement et de recherche,
- développer l'innovation technologique en santé.

La MSP des Chênes s'intégrera dans le pôle de santé pluridisciplinaire des Chênes, fonctionnant en collaboration avec les professionnels du quartier, les réseaux de santé, le CISS et les associations de patients, ainsi qu'avec les structures sociales et médicales de la ville de Suresnes (CMS et CCAS).

Description :

La MSP sera aménagée dans un local loué à l'association par l'OPH Suresnes habitat (qui représente l'un des principaux partenaires du projet).

4 espaces de consultations y seront aménagés, dans lesquels exerceront des médecins généralistes (2 ETP) et des infirmières (2 ETP). Un pharmacien est également associé au projet. Une sage-femme et une orthophoniste sont en cours de recrutement pour compléter l'équipe.

La MSP se présente se présente comme un lieu de ressources en santé.

En vue de renforcer la qualité des soins, la MSP s'engage à proposer des stages aux étudiants en internat aussi bien qu'en externat. Un partenariat a été formalisé dans ce but avec l'Université Paris Descartes.

Mettant l'accent sur l'accès aux droits, elle propose d'organiser en son sein un Point d'Information Usagers, présentant les coordonnées des représentants des usagers, et toute donnée utile sur cette thématique (contact du CISS). Elle procèdera également à la mise en place d'une Commission des Relations avec les Usagers pour la Qualité de la Prise en Charge ambulatoire (CRUQPC).

Elle souhaite impliquer les usagers dans des projets d'éducation thérapeutique ("patients experts"), associer les citoyens aux projets de prévention et éducation à la santé.

Enfin, la MSP souhaite optimiser son fonctionnement en particulier sur le plan de l'information, en vue de faciliter les échanges entre tous les professionnels associés au projet, aussi bien dans la MSP que dans le cadre des partenariats. Des échanges se sont ainsi mis en place avec l'Institut Mines Telecom en vue de développer des outils et solutions progicielles. Un local de 60 m² situé en sous-sol de la MSP pourrait accueillir ce projet de "LivingLab".

Moyens mis en œuvre :

TRAVAUX

- Démolition : dépose des aménagements préexistants (cloisons, sols, faux plafonds, menuiseries, installations techniques, métallerie)
- Gros oeuvre : installation du chantier, sciages de voile, ouverture de baies en façade, fermeture en parpaing
- Menuiseries extérieures : installation d'une structure en aluminium et d'une porte métallique
- Revêtement de façade
- Cloisons doublages plafonds
- Menuiseries intérieures : portes, plinthes, coffres
- Carrelage faïence
- Sols souples
- Peinture
- Chauffage ventilation
- Plomberie sanitaires
- Electricité

EQUIPEMENT

- Mobilier médical : divans d'examen, tabourets...
- Matériel médical : appareils de mesure, lampes
- Mobilier de bureau : armoires, bureaux, bibliothèques, chaises, tables...
- Matériel informatique : ordinateurs, imprimantes, lecteurs carte-vitale, téléphones

- Mobilier parties communes : banque d'accueil, chaises, table, frigidaire...

Public(s) cible(s) :

Le nombre de bénéficiaires potentiels est estimé à 10000.

Il s'agit des habitants de (Suresnes, en particulier les quartiers Nord 1 et Nord 2, (7000 personnes), et des environs (Puteaux et Nanterre, soit 3000 personnes).

Sur la base des données de l'assurance maladie pour 2012, la proportion de patients couverts par la CMU est de 8% dans le département des Hauts-de-Seine, ce qui représenterait 800 personnes pour la patientèle estimée de la MSP des Chênes.

Détail du calcul de la subvention :

La demande de subvention porte des travaux et l'acquisition d'équipement.

Détails du calcul de la subvention TRAVAUX :

- Base subventionnable = 411 669 €
- Taux d'intervention = 35 %
- Montant de subvention maximum = 144 085 €

NB : la rémunération des intervenants extérieurs, d'un montant de 83 700 €, n'a pas été intégrée à la base subventionnable, ce type de dépense n'étant pas éligible selon l'article 9 alinéa 5 du CR 03-12.

Détails du calcul de la subvention EQUIPEMENT :

- Base subventionnable = 48 070 €
- Taux d'intervention = 50 %
- Montant de subvention maximum = 24 035 €

Localisation géographique :

- SURESNES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Travaux	411 669,00	89,54%
Equipements	48 070,00	10,46%
Total	459 739,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile-de-France	168 120,00	36,57%
OPHLM Suresnes (E.c.)	120 000,00	26,10%
Département des Hauts-de-Seine (E.c.)	80 000,00	17,40%
FEDER (E.c.)	55 368,00	12,04%
Fonds propres	36 251,00	7,89%
Total	459 739,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	50 000,00 €
2015	118 120,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014290
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : CONTRAT REGIONAL D'EXERCICE SANITAIRE VISANT L'INSTALLATION DE MME CHOMMAUD MASSEUR-KINESITHERAPEUTE SUR LA COMMUNE DE FRESNES SUR MARNE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Contrats régionaux d'exercice sanitaire - Appui aux praticiens	19 732,75 €	50,00 %	9 866,00 €
	Montant Total de la subvention		9 866,00 €

Imputation budgétaire : 904-41-20421-141002-300
14100203- Renforcement de l'offre de soins

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CHOMMAUD CHARLENE MATHILDE
 Adresse administrative : 3 RUE DE LA PETITE CANTATE
77410 PRECY SUR MARNE
 Statut Juridique : Madame
 Représentant : Madame CHARLENE CHOMMAUD, Kinésithérapeute

Objet : NC

N° SIRET : 53358694700020

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Contrats régionaux d'exercice sanitaire - Appui aux praticiens
 Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : aménagement et équipement d'un cabinet de masseur-kinésithérapeute à Fresnes-sur-Marne (77)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 juillet 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2014

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Mme CHOMMAUD a commencé les travaux d'aménagement nécessaire à son installation à compter de juillet 2014 afin de pouvoir commencer son activité en septembre 2014.

Objectifs :

Dans le cadre du contrat régional d'exercice sanitaire à conclure avec la commune de Fresnes-sur-Marne (77), la Région apporte un soutien financier à l'installation de Mme Charlene CHOMMAUD, masseur-kinésithérapeute. La commune de Fresnes-sur-Marne est située dans un territoire classé déficitaire au titre de la démographie médicale et paramédicale conformément au zonage arrêté par l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France.

Description :

Le cabinet de masseur-kinésithérapie de Mme CHOMMAUD est implanté au 66 rue de l'Ourcq à Fresnes-sur-Marne. Ce local appartient à la commune et il doit être légèrement aménagé afin de pouvoir accueillir les patients dans de bonnes conditions : création d'une salle d'attente, peinture, installation de lavabos. Par ailleurs, Mme CHOMMAUD ne dispose d'aucun équipement nécessaire à son activité professionnelle, elle doit donc acquérir du matériel de kinésithérapie, du matériel informatique et du mobilier.

L'arrivée de ce professionnel de santé va permettre l'amélioration de l'accès aux soins des habitants de Fresnes-sur-marne et du canton qui est situé en zone déficitaire par l'Agence Régionale de Santé.

Moyens mis en œuvre :

Travaux d'aménagement, matériel de kinésithérapie, matériel de bureau et informatique.

Public(s) cible(s) :

Habitants de la commune de Fresnes-sur-Marne et du canton

Détail du calcul de la subvention :

La demande de subvention porte sur des travaux et de l'équipement (plafond = 15 000€)

Le maître d'ouvrage est un professionnel de santé : Le taux maximum = 50%

Détails du calcul de la subvention :

Base subventionnable = 19 732,75€

Taux d'intervention = 50,00%

Montant de subvention maximum = 9 866,00€

Localisation géographique :

- FRESNES-SUR-MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Peinture	888,31	4,50%
Cloison	511,43	2,59%
Lavabos	1 201,87	6,09%
Faiences	41,64	0,21%
Equipement informatique	2 597,10	13,16%
Logiciel informatique	499,00	2,53%
Equipement mobilier	1 471,00	7,45%
Matériel kinésithérapie	12 522,40	63,46%
Total	19 732,75	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région	9 866,00	50,00%
Emprunt	9 866,75	50,00%
Total	19 732,75	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	9 866,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014668
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : ACQUISITION D'UN ECHOGRAPHE DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE D'UNE CONSULTATION GYNECOLOGIQUE PROPOSANT DES IVG MEDICAMENTEUSES AU SEIN DU CMS DES ULIS (91)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux centres de planification-contraception-IVG	25 592,10 €	50,00 %	12 796,05 €
	Montant Total de la subvention		12 796,05 €

Imputation budgétaire : 904-41-204141-141008-300
14100802- Participation à l'achat d'échographes

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMMUNE DES ULIS
 Adresse administrative : RUE DU MORVAN
 91940 LES ULIS
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : Madame Françoise MARHUENDA, Maire

N° SIRET : 21910692900017

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide aux centres de planification-contraception-IVG
 Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : Acquisition d'un échographe dans le cadre de la mise en place d'une consultation gynécologique proposant des IVG médicamenteuses au sein du CMS des Ulis (91)

Date prévisionnelle de début de projet : 17 octobre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 30 décembre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

L'accès à l'IVG est difficile dans le département de l'Essonne, car peu de structures le proposent. Les délais d'obtention d'un rendez-vous étant très longs, les femmes sont fréquemment orientées vers une IVG chirurgicale car le délai légal pour pratiquer l'IVG médicamenteuse est le plus souvent dépassé au moment de la première consultation.

Aussi, le Centre Municipal de Santé des Ulis souhaite instituer une consultation gynécologique proposant l'IVG médicamenteuse, afin de permettre aux femmes désirant interrompre une grossesse de faire le choix de leur méthode d'IVG.

Cette consultation vise aussi à désengorger les services hospitaliers pratiquant les IVG.

Description :

Le CMS des Ulis est une structure polyvalente proposant des consultations gynécologiques (depuis 2012; près de 600 consultations en 2013), dentaires (2,7 ETP - 4200 actes en 2013), des soins infirmiers (600 actes), un suivi diététique gratuit (50 patients suivis en 2013), des vaccinations, des animations en milieu scolaire et dans les centres de loisirs, et des actions de prévention en direction du grand public (dépistages auditifs, cancers, obésité infantile...).

Le centre cherche à développer des collaborations avec des structures concernées par les problématiques santé : maison des parents, Croix-Rouge, PMI, associations locales, éducation nationale, CPAM... Il participe ainsi à de nombreuses actions ciblant des publics ou thèmes spécifiques (égalité femmes/hommes, prévention auprès des migrants/précaires/personnes vieillissantes...).

En vue de mettre en place l'activité IVG dans le cadre des consultations de gynécologie des conventions hospitalières et avec le REVHO ont été signées en 2013, et l'équipe a suivi une formation spécifique également en 2013. Le lancement effectif de l'activité nécessite aujourd'hui l'acquisition d'un échographe, dédié à cette pratique, et objet de la présente demande de subvention.

Moyens mis en œuvre :

Achat d'un échographe et accessoires attenants (sondes, reprographe, chariot)

Public(s) cible(s) :

Femmes souhaitant une IVG médicamenteuse.

Le nombre de bénéficiaires potentielles est estimé à 3 à 50 femmes par an, parmi lesquelles 5 couvertes par la CMU et 5 par l'AME.

Détail du calcul de la subvention :

La demande de subvention porte sur de l'achat d'un échographe :

- plafond = 300 000 €
- taux d'intervention maximal = 50 %

Détails du calcul de la subvention :

- Base subventionnable = 25 592,10 €
- Taux d'intervention = 50 %
- Montant de subvention maximum = 12 796,05 €

Localisation géographique :

- LES ULIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Echographe et accessoires	25 592,10	100,00%
Total	25 592,10	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile-de-France	12 796,05	50,00%
Commune des Ulis	12 796,05	50,00%
Total	25 592,10	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	12 796,05 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	28 040,00 €
2011	Aide régionale à la construction, reconstruction, extension, rénovation d'équipements sportifs liés aux lycées	1 000 000,00 €
2011	Aide régionale à l'équipement numérique des salles de cinéma Franciliennes	16 719,00 €
2011	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	6 860,00 €
2011	Agendas 21 locaux - Deuxième phase	26 250,00 €
2012	Soutien à la médiation	7 000,00 €
2012	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	28 040,00 €
2012	Politique énergie climat	8 920,00 €
2012	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi	2 000,00 €
2012	Egalité femmes-hommes	7 000,00 €
2012	Financement des dossiers PRU et OPI	793 975,00 €
2013	Aide aux structures d'exercice collectif	100 000,00 €
2013	Soutien à la médiation	7 000,00 €
2013	Financement des dossiers PRU et OPI	400 000,00 €
2013	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	28 040,00 €
2013	Stratégies territoriales de sécurité – Fonctionnement	6 000,00 €
2014	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	28 040,00 €
	Montant total	2 500 884,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14008350
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT DU CENTRE DE PLANIFICATION ET D'EDUCATION FAMILIALE DE L'HOPITAL ANTOINE BECLERE A CLAMART (92)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux centres de planification-contraception-IVG	523 660,00 €	41,29 %	216 224,00 €
	Montant Total de la subvention		216 224,00 €

Imputation budgétaire : 904-41-204181-141008-300
14100801- Création d'Unité fonctionnelle d'IVG

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : APHP ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX
DE PARIS - HOPITAL ANTOINE BECLERE

Adresse administrative : 157 RUE PORTE DE TRIVAUX
92141 CLAMART CEDEX

Statut Juridique : Etablissement Public Hospitalier

Représentant : Madame MARIE-ANNE RUDER, Directrice

N° SIRET : 26750045200391

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide aux centres de planification-contraception-IVG
Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : Travaux d'aménagement et équipement du Centre de Planification et d'Education Familiale de l'hôpital Antoine Béclère à Clamart (92)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 15 janvier 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : A l'issue d'une phase préparatoire de plus d'une année, les travaux ont été lancés début septembre afin de permettre l'ouverture de la structure dès janvier 2015.

Objectifs :

L'objectif de l'opération est d'aménager de nouveaux locaux pour le centre de planification et d'éducation familiale de l'hôpital Antoine Béclère, acteur clé dans ce domaine dans le département des Hauts-de-Seine, actuellement situé dans des locaux exigus, peu adaptés et partagés avec d'autres services. Les nouveaux locaux permettront de réorganiser et développer les activités du centre dans un lieu dédié, et ainsi d'améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge des patients.

Description :

Le centre de planning familial est actuellement hébergé dans le centre de chirurgie ambulatoire.

Compte tenu de l'important niveau d'activité centre (données 2012 : 2200 entretiens, 3300 actes médicaux - consultations gynécologiques, dépistages, IVG médicamenteuses (461), soins infirmiers...), il a été décidé de dissocier les deux activités en créant d'une extension dédiée au CPEF, qui permettra d'améliorer les conditions d'accueil et de fonctionnement de l'unité.

L'extension sera construite sur un espace vert jouxtant le centre de chirurgie. Ce bâtiment, d'une superficie de 160 m², sera réservé à l'accueil et aux consultations, les interventions étant quant elles toujours traitées au niveau de la chirurgie ambulatoire.

Il sera constitué d'une borne d'accueil/salle d'attente, de trois salles d'entretien avec les conseillères, de trois salles de consultations avec les médecins, et de divers espaces fonctionnels (bureaux, salle de repos, sanitaires, pièce de stockage).

La structure sera constituée d'éléments préfabriqués respectant la réglementation thermique 2012 grâce à des installations techniques basse consommation performantes. Elle sera reliée au bâtiment existant par une galerie fermée permettant une liaison directe et de plain-pied sans passage extérieur.

Moyens mis en œuvre :

Travaux : fondations, étanchéité, montage de la structure (ossature, plancher, parois extérieures, couverture, cloisonnements, faux plafonds, revêtements sols, chauffage, ventilation, plomberie, électricité)

Equipements :

- mobilier (bureaux, caissons, fauteuils, chaises, tables, étagères, chariots),
- matériel médical (tables d'examen, tabourets, marchepieds, lampes),
- échographe,
- électroménager (réfrigérateur, micro-onde)

Public(s) cible(s) :

Jeunes femmes et hommes en demande d'information sur les questions liées à la vie sexuelle.
Femmes souhaitant interrompre une grossesse.

Détail du calcul de la subvention :

La demande de subvention porte des travaux et l'acquisition d'équipement, dont un échographe :

Détails du calcul de la subvention TRAVAUX :

- Base subventionnable = 424 040 €
- Taux d'intervention = 35 %
- Montant de subvention maximum = 148 414 €

Détails du calcul de la subvention EQUIPEMENT(hors échographe):

- Base subventionnable = 39 620 €
- Taux d'intervention = 50 %
- Montant de subvention maximum = 19 810 €

Détails du calcul de la subvention ECHOGRAPHE :

- Base subventionnable = 60 000 €
- Taux d'intervention = 80 %
- Montant de subvention maximum = 48 000 €

Localisation géographique :

- CLAMART

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Travaux	424 040,00	80,98%	Région Ile-de-France	216 224,00	41,29%
Echographe	60 000,00	11,46%	Fonds propres	307 436,00	58,71%
Equipement divers	39 620,00	7,57%	Total	523 660,00	100,00%
Total	523 660,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	50 000,00 €
2015	176 224,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aide aux centres de planification-contraception-IVG	48 000,00 €
	Montant total	48 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014814
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES MALADES EN MILIEU HOSPITALIER

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique des malades	8 000,00 €	37,50 %	3 000,00 €
	Montant Total de la subvention		3 000,00 €

Imputation budgétaire : 934-41-6574-141001-300
14100103- Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMPAGNIE ALOUETTE / ACM BALLE
 Adresse administrative : 8 RUE SEVERO
75014 PARIS 14
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame GONTARD, Présidente

Objet : - Promouvoir la danse, y compris par la formation des artistes
- Développer des projets chorégraphiques et artistiques en milieu hospitalier en s'attachant à favoriser les liens entre patients, visiteurs, personnel hospitalier et artistes - Créer et produire des spectacles vivants.

Date de publication au JO : 27 septembre 1989

N° SIRET : 41505469100035

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique des malades
 Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : lutte contre l'isolement des personnes malades en milieu hospitalier

Date prévisionnelle de début de projet : 17 octobre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 17 octobre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

L'association ACM Ballet est une compagnie de danse professionnelle. Depuis 2006, elle produit des spectacles à l'hôpital et développe, à ce titre, une action en service gériatrique. Elle fait intervenir des danseurs au sein des services, à la rencontre de personnes âgées.

L'association a été subventionnée par la Région en 2006 et 2007 à hauteur de 21.000 € pour développer

ses actions et a signé une convention triennale portant sur le même objet en 2008 (18.000 € en 2008 et 22.000 € en 2009 et 2010). L'association a de nouveau été soutenue en 2012 (22.000 €) pour le même projet et en 2013 (8.000 €) pour un projet dans un centre hospitalier. L'association souhaite intervenir au sein des services de pneumologie et de neurologie de l'hôpital Bichat, situé dans le 18ème arrondissement de Paris.

Description :

Par équipe de quatre, des danseurs évolueront de chambre en chambre à la rencontre des personnes malades pour leur proposer une chorégraphie. Ce temps de danse sera suivi d'un moment d'échanges. ACM Ballet interviendra 2 fois par mois pendant une durée de 6 mois.

Public(s) cible(s) :

Les personnes malades hospitalisées au sein des services de pneumologie et de neurologie de l'hôpital Bichat, à Paris.

Localisation géographique :

- VILLE DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Frais de personnel	6 500,00	81,25%	Région Ile-de-France	3 000,00	37,50%
Achat équipement	1 100,00	13,75%	Ville de Paris (ATT)	1 000,00	12,50%
Frais de structure	400,00	5,00%	Groupes de protection sociale (ATT)	4 000,00	50,00%
Total	8 000,00	100,00%	Total	8 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	3 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	20 000,00 €
2013	Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap,	8 000,00 €

	personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	
	Montant total	28 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014930
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : ORGANISATION DES ASSISES PREMUP : COLLOQUE ET DISPOSITIF D'INFORMATION GRAND PUBLIC POUR LA PREVENTION DES GROSSESSES PATHOLOGIQUES
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique des malades	39 600,00 €	37,88 %	15 000,00 €
	Montant Total de la subvention		15 000,00 €

Imputation budgétaire : 934-41-6574-141001-300
14100103- Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FONDATION COOP SCIENTIF PREMUP

Adresse administrative : FACULTE DE PHARMACIE
75014 PARIS

Statut Juridique : Fondation

Représentant : Monsieur ROBERT DAHAN, Président

Objet : Conduire un projet d'excellence scientifique dans le domaine de la grossesse et de la prématurité en organisant, structurant et développant au sein du réseau, les collaborations clinique et de recherche nécessaires pour : préserver la santé de la femme enceinte, prévenir la prématurité et protéger l'enfant prématuré.
Cette approche en réseau, multidisciplinaire et transversale, permet une prise en charge globale de la prématurité : de la recherche aux soins, de la mère à l'enfant.

En 2011, de nouveaux membres fondateurs ont rejoint la fondation:
Université Paris-Sud, CHI Créteil

Date de publication au JO : 23 septembre 2007

N° SIRET : 50075036900018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique des malades
Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : organisation des assises Premup : colloque et dispositif d'information grand public pour la prévention des grossesses pathologiques

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2014

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : La conception du projet débute en septembre 2014 afin d'être opérationnel au mois de novembre 2014.

Objectifs :

La prévention des grossesses pathologiques est un enjeu de santé publique, social et économique. En effet, ces grossesses peuvent entraîner des handicaps moteurs, intellectuels, pulmonaires ou métaboliques, par ailleurs les petits poids de naissance sont plus à risques de maladies chroniques à l'âge adulte. De plus, les conditions socio-économiques sont un facteur majeur de risque de grossesse pathologique, une meilleure sensibilisation des personnes les plus précaires, moins conscientes de ces enjeux est essentielle.

Les données épidémiologiques actuelles soulignent que 20% des grossesses sont pathologiques, c'est à dire qu'elles mettent en cause ou en danger la santé de la mère et/ou de l'enfant. Un manque de suivi pendant la grossesse accroît les risques pour la mère et pour l'enfant et pourtant le pourcentage de femmes qui ont déclaré leur grossesse après le 1er trimestre est passé de 4,9% à 7,8%. De même, moins d'une femme sur 2 déclarent connaître la visite pré-conceptuelle de préparation de la grossesse.

Au regard de ces éléments, la fondation prémup souhaite organiser un colloque gratuit et ouvert à tous qui sera le point de lancement d'un dispositif de prévention destiné à aller au devant des femmes pour leur communiquer les informations de santé indispensables pour bien préparer leur grossesse.

Le premier objectif de ce projet est de pouvoir rendre accessible au grand public ce sujet qui est trop souvent traité de façon médicale. Premup veut également sensibiliser les femmes à l'importance de leur environnement global au cours de la grossesse par le biais d'articles et de reportages dans les médias (presse féminine, familiale, sites web) sur ce sujet de santé publique. En outre, le projet s'adressera directement aux femmes puisque un dispositif d'information sera édité et distribué dans les centres PMI, au sein des réseaux périnatal d'Ile-de-France, de la mutualité française d'Ile-de-France et au sein des maternités de l'AP-HP. Enfin, la fondation vise à sensibiliser les pouvoirs publics à l'importance de la santé de la mère durant la grossesse pour protéger la santé du nouveau-né.

Description :

La fondation prémup va organiser un colloque le 21 novembre 2014 au ministère des affaires sociales et de la santé, ce colloque sera sous le copatronage du ministère des droits des femmes et de la santé. Cet évènement sera le point de départ de l'opération de prévention par l'information à la santé.

Le colloque traitera de l'environnement et des facteurs de vulnérabilité des femmes enceintes puis des inégalités de santé en soulignant l'impact de la santé du fœtus et du nourrisson sur sa santé future.

A l'issue du colloque un support de communication sera largement diffusé auprès des femmes. Ce document sera léger en texte et illustré pour faciliter la compréhension de ces messages à toutes, quelle que soit la langue, et mettra en lumière les trois réflexes principaux pour bien préparer sa grossesse, à savoir :

- aller consulter un professionnel de santé lorsque le projet de grossesse se dessine, en amont même de la grossesse;
- entrer rapidement dans le parcours de soins (déclaration de grossesse et première consultation médicale);
- suivre précisément le calendrier du parcours de soins (notamment la 1ère échographie entre 11 et 13 SA compte tenu de son importance).

En parallèle, une campagne de médiatisation des messages de prévention sera menée (conférence de presse, organisation d'interviews..).

Localisation géographique :

- VILLE DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Frais d'animation	2 500,00	6,31%	REGION ILE DE FRANCE	15 000,00	37,88%
Frais de personnel	5 500,00	13,89%	Mutualité Française Idf (EC)	11 960,00	30,20%
Frais de restauration	5 000,00	12,63%	Mairie de Paris (ATT)	8 000,00	20,20%
Frais de communication	4 000,00	10,10%	IRD (ATT)	3 000,00	7,58%
Production de documents	8 000,00	20,20%	Paris Descartes (ATT)	800,00	2,02%
diffusion documents	5 000,00	12,63%	Fonds propres	840,00	2,12%
Frais de médiatisation	4 500,00	11,36%	Total	39 600,00	100,00%
Edition des actes	1 000,00	2,53%			
Frais de transport	3 000,00	7,58%			
Frais d'hébergement	400,00	1,01%			
Frais de secrétariat	700,00	1,77%			
Total	39 600,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	7 500,00 €
2015	7 500,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé hors PRSP	20 000,00 €
2011	SESAME	467 285,00 €
	Montant total	487 285,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14015494
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : PROGRAMME DE SENSIBILISATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES FRANCILIENS AUX IMPACTS SUR LEUR SANTE DES DIFFERENTES POLLUTIONS PRESENTES DANS LEUR ENVIRONNEMENT (1ERE ANNEE DE PROGRAMME)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique des malades	81 740,00 €	36,70 %	30 000,00 €
	Montant Total de la subvention		30 000,00 €

Imputation budgétaire : 934-41-6574-141001-300
14100109- Projets et programmes de prévention des risques sanitaires liés à l'environnement

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COLLECTIF APPEL DE LA JEUNESSE
 Adresse administrative : 50 RUE DES TOURNELLES
75003 PARIS
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Pauline REYBIER, CO-PRESIDENTE

Objet : Sensibiliser les citoyens,
Éduquer à la santé et à l'impact de l'environnement sur la santé,
Encourager et soutenir la participation des citoyens
etc.

Date de publication au JO : 7 novembre 2009

N° SIRET : 51792132600024

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique des malades
 Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : programme de sensibilisation et d'accompagnement des jeunes franciliens aux impacts sur leur santé des différentes pollutions présentes dans leur environnement (1ère année de programme)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 août 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Projet démarrant dès la rentrée de septembre.

Objectifs :

Les cancers et maladies chroniques en forte croissance imposent de se pencher sur leurs causes, qui sont pour l'essentiel dues à la dégradation de notre environnement et de nos modes de vie. Afin de faire évoluer les pratiques, il faut sensibiliser les jeunes qui sont les plus vulnérables et qui sont à même d'initier des changements.

Le projet vise différents objectifs :

- informer un maximum de jeunes des liens entre pollutions et santé, par des campagnes "générations cobayes", par un site internet créé par les jeunes, par la création de contenu et vulgarisation scientifique.
- sensibiliser les jeunes en les rassemblant grâce à des événements décalés et fédérateurs, de type conférences "let's talk about sex!", animations dans les lycées, ateliers "do it yourself".
- former les bénévoles et les faire monter en compétences, via des formations et un campus.

Description :

Au cours de la 1^{ère} année du programme seront mises en place différentes actions :

- campagne « Protège tes hormones »
- campagne « Découvrez la face cachée des produits d'hygiène et de beauté »
- conférences « Let's talk about sex ! » auprès des étudiants franciliens, et finalisation du module pour les lycées
- rencontre des partenaires ateliers « Do it yourself » et mobilisation des bénévoles
- formations de formateurs
- lancement du Campus Générations Cobayes et nouvelle campagne de sensibilisation.

Moyens mis en œuvre :

- Mobilisation des partenaires scientifiques (parrains, membres du conseil scientifique) autour des campagnes, et sollicitation pour intervenir auprès des bénévoles lors des événements, et dans le cadre du Campus Générations Cobayes ;
- Recrutement de nouveaux bénévoles (+ 250 personnes en 9 mois) ;
- Volonté de recruter un second salarié fin 2014/début 2015 pour assoir la structuration administrative et financière de l'association.
- Equipe composée de deux à trois volontaires en service civique.

Public(s) cible(s) :

Le public cible sont les 16-35 ans, divisés en trois sous-groupes :

- les lycéens franciliens touchés par le biais des actions de sensibilisation dans les lycées
- les étudiants visés par les conférences sur les campus d'Ile-de-France, les campagnes de communication, les temps de formation et de débat, et les partenaires (le réseau Animafac, le Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable etc.)
- les jeunes actifs touchés principalement pas les campagnes de communication (essentiellement en ligne) et les temps de formation et de débats.

- 2014 : sont visés au minimum 20 000 jeunes franciliens par le biais des campagnes de sensibilisation (pour rappel, 35 000 jeunes dont 10 000 franciliens ont répondu à la dernière campagne et 8000 d'entre eux reçoivent depuis de manière hebdomadaire un mail conseil personnalisé et sont invités à rejoindre le mouvement)

- 2015 : projet de toucher 30 000 jeunes franciliens par le biais des campagnes de sensibilisation

- 2016 : viser 50 000 jeunes franciliens par le biais des campagnes de sensibilisation.

Détail du calcul de la subvention :

Pour le calcul de la dépense subventionnable, ne sont pas pris en compte les salaires et charges afférents aux emplois tremplins régionaux.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats	7 350,00	6,27%	Région	30 000,00	25,59%
Services extérieurs (dont locations)	6 380,00	5,44%	emploi tremplin (Att)	15 000,00	12,79%
rémunération intermédiaires et honoraires	38 900,00	33,18%	Ministère de la santé (ec)	6 000,00	5,12%
Autres services extérieurs (dont déplacements, réceptions)	25 510,00	21,76%	fonds d'expérimentation pour la jeunesse (Att)	10 000,00	8,53%
frais de personnel	3 600,00	3,07%	mairie de Paris (ec)	7 500,00	6,40%
emplois tremplin	35 500,00	30,28%	FDVA (Att)	700,00	0,60%
Total	117 240,00	100,00%	Réserves parlementaires (Att)	10 000,00	8,53%
			financements privés (ec)	38 040,00	32,45%
			Total	117 240,00	100,00%

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats	9 650,00	5,89%	Région	30 000,00	18,32%
Services extérieurs (dont locations)	15 000,00	9,16%	emploi tremplin	30 000,00	18,32%
Autres services extérieurs (dont déplacements, réceptions)	29 040,00	17,73%	ministère de la santé	7 500,00	4,58%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	32 700,00	19,97%	fonds d'expérimentation pour la jeunesse	20 000,00	12,21%
frais de personnel	2 160,00	1,32%	mairie de Paris	7 500,00	4,58%
emplois tremplin	75 200,00	45,92%	FDVA	1 400,00	0,85%
Total	163 750,00	100,00%	réserves parlementaires	15 000,00	9,16%
			financements privés (dont Fondation de France et Club Entreprises)	52 350,00	31,97%
			Total	163 750,00	100,00%

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2016

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats	13 250,00	7,54%
Services extérieurs (dont locations)	20 275,00	11,54%
Autres services extérieurs (dont déplacements et réceptions)	31 215,00	17,77%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	28 000,00	15,94%
frais de personnel	3 360,00	1,91%
emplois tremplin	79 600,00	45,30%
Total	175 700,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région	30 000,00	17,07%
emploi tremplin	25 000,00	14,23%
ministère de la santé	16 000,00	9,11%
fonds d'expérimentation de la jeunesse	10 000,00	5,69%
ministère de la jeunesse et de la vie associative	6 000,00	3,41%
ministère de l'écologie et du développement durable	6 000,00	3,41%
mairie de Paris	8 000,00	4,55%
FDVA	1 400,00	0,80%
réserves parlementaires	15 000,00	8,54%
financements privés (dont Club entreprises)	58 300,00	33,18%
Total	175 700,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	15 000,00 €
2015	15 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Education à l'environnement vers un développement durable	10 000,00 €
2012	Education à l'environnement vers un développement durable	10 000,00 €
2013	Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique malades	23 000,00 €
	Montant total	43 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14015511
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : MISE EN PLACE DE L'ACTION "PREVENIR LES SOUFFRANCES PSYCHOSOCIALES ET PSYCHIQUES DES JEUNES ET DES JEUNES PARENTS EN SITUATION DE VULNERABILITE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE MONTREUIL" (93)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique des malades	47 000,00 €	21,28 %	10 000,00 €
	Montant Total de la subvention		10 000,00 €

Imputation budgétaire : 934-41-6574-141001-300
14100103- Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SOLIENKA PRATIQUE ET RECHERCHE POUR L'ACCOMPAGNEMENT ET LA THERAPIE

Adresse administrative : 62 RUE VOLTAIRE
93100 MONTREUIL SOUS BOIS

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur JOEL CACCIAGUERRA, Président

Objet : Valoriser et renforcer toutes les démarches thérapeutiques et d'accompagnements qui favorisent la création des liens de pensée, des liens sociaux chez les sujets et groupes fragilisés

Date de publication au JO : 7 février 2009

N° SIRET : 51760380900032

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique des malades
Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : mise en place de l'action "Prévenir les souffrances psychosociales et psychiques des jeunes et des jeunes parents en situation de vulnérabilité dans les quartiers prioritaires de Montreuil" (93)

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2014
Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2015
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : projet démarrant dès septembre.

Objectifs :

Ce projet est en partie une réponse aux besoins d'une souffrance psychosociale et psychique grandissante pour une partie de la population la plus précarisée, la plus isolée et exclue économiquement, socialement, culturellement ... voire déjà dans des processus chaotiques de ruptures et d'errance.

Il est plus que jamais nécessaire de développer un « aller vers » ces sujets et ces groupes, en s'appuyant sur une collaboration partenariale locale, pour construire avec eux une rencontre, une relation de confiance et de reconnaissance mutuelle qui permettront un ancrage pour co-construire des espaces, des temps et des formes de soutien et d'accompagnement psychologique adaptés et qui s'appuient sur leurs demandes, leurs problématiques et leurs ressources.

Les objectifs sont ainsi de :

- Aller à la rencontre des jeunes et jeunes parents isolés et « éloignés » des structures d'aide psychologique en collaborant activement avec les partenaires locaux (services de la Ville, du Département, associations, habitants).
- Travailler autour d'une demande d'aide psychologique du jeune adulte, de son couple, de sa famille ou son groupe de pairs.
- Développer auprès d'eux une clinique du lien et de l'engagement qui s'appuie principalement sur l'approche systémique familiale et communautaire.
- Développer des liens de collaboration et la co-construction avec les jeunes, les familles et les groupes en s'appuyant sur leurs ressources et celles de leur environnement pour permettre le repérage, la définition des problèmes et des objectifs individuels et/ou collectifs qu'ils veulent atteindre et les moyens qu'ils veulent y associer.
- Renforcer les liens, les places et les rôles de chacun dans ses différents systèmes d'appartenance et de relations (ex : fratrie, couple, parents/enfants, famille, école, quartier, entreprise..) en travaillant et en impliquant si possible directement dans les entretiens certains membres de la famille, des amis, des éducateurs...
- Renforcer les partenariats locaux et la mise en réseau pour faciliter la mise en cohérence, les orientations et les relais vers les espaces et personnes ressources adaptés aux besoins, aux problématiques et aux projets des jeunes et jeunes parents.

Description :

L'accompagnement psychologique se concrétise par des entretiens individuels, des entretiens conjugaux et familiaux, des groupes de parole de pairs (parents, jeunes, femmes ou mixité genre et génération) ; en outre sont prévus des entretiens et des réunions avec les partenaires, ainsi que les évaluations de l'action.

Les personnes sont accueillies dans le quartier Ruffins/Montreau/Le Morillon, au sein de la permanence du Centre Municipal de Santé Daniel Renoult (une matinée par semaine) ; dans le quartier Bel Air/Grands Pechers, le lieu d'accueil et de suivi est la permanence du Centre Municipal de Santé Tawida Ben Cheick (une matinée par semaine) ; et enfin dans le quartier Branly/Boissière/Ramenas, le lieu d'accueil et de suivi est la permanence de l'Antenne de Quartier Jules Verne (une matinée par semaine).

Moyens mis en œuvre :

- Mise à disposition de 8 professionnels : psychologues dont 3 psychologues référents pour ce projet.
- Des professionnels mobiles qui développent une démarche itinérante pour aller dans les lieux et les espaces pour rencontrer ce public et construire une démarche de soutien psychologique avec eux.
- Un réseau local avec des personnes et des lieux ressources, des associations et des services de la Ville, du Département et de la Région.

Public(s) cible(s) :

De 50 à 60 soutiens psychologiques (toutes formes confondues) pour des jeunes et des familles vivant dans la précarité, l'isolement et toutes les formes d'exclusion. Il s'agit des jeunes et jeunes parents issus des 3 quartiers prioritaires CUCS du Haut-Montreuil.

Localisation géographique :

- MONTREUIL

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Services extérieurs	3 000,00	6,38%	Région	10 000,00	21,28%
Autres services extérieurs	7 000,00	14,89%	ARS	20 000,00	42,55%
Frais de personnel	37 000,00	78,72%	CUCS ETAT	2 000,00	4,26%
Total	47 000,00	100,00%	CUCS VILLE	2 000,00	4,26%
			Réserve parlementaire	2 000,00	4,26%
			Fonds propres	10 000,00	21,28%
			Dons	1 000,00	2,13%
			Total	47 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	10 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Actions de protection et d'accompagnement des publics fragiles	3 000,00 €
2013	Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique malades	6 000,00 €
	Montant total	9 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14015514
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : MISE EN PLACE D'ATELIERS ARTISTIQUES AU SEIN D'ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS EN ILE-DE-FRANCE
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique des malades	63 460,00 €	23,64 %	15 000,00 €
	Montant Total de la subvention		15 000,00 €

Imputation budgétaire : 934-41-6574-141001-300
14100103- Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : TOURNESOL, ARTISTES A L'HOPITAL

Adresse administrative : 1 AVENUE CLAUDE VELLEFAUX
75010 PARIS

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur YANN BUBIEN, Président

Objet : Cette association rassemble des personnes physiques ou morales désireuses de contribuer à la dimension humaine, sociale et culturelle de l'univers hospitalier. Elle intervient dans toute structure publique ou privée à caractère médical ou social.

Date de publication au JO : 5 décembre 1990

N° SIRET : 38098367600038

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique des malades
Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : mise en place d'ateliers artistiques au sein d'établissements hospitaliers en Ile-de-France

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 juillet 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : En raison des contraintes des établissements hospitaliers et des artistes certaines actions doivent commencer en septembre 2014.

Objectifs :

L'association Tournesol souhaite développer des projets d'ateliers de pratique artistique en psychiatrie

("songs", atelier de création autour du thème des chansons populaires des années 50 à 60 avec l'ensemble de musique contemporaine 2e2m et "sur le bout de la langue" atelier de création de chanson), des projets auprès de personnes âgées dépendantes (le chant des souvenirs, souffle musical et dansé, improvisations dansées et musicales au chevet), une résidence de l'ensemble AEDES dans deux établissements hospitaliers accueillant des personnes âgées et des enfants polyhandicapés et un cycle musical dans le service de neurochirurgie de l'hôpital Lariboisière à Paris.

Ces projets ont notamment pour objectif de lutter contre la douleur, la dépression, l'isolement et la solitude. Ainsi, les patients isolés seuls et sans visite sont visés mais aussi ceux qui sont trop fatigués pour sortir de leur chambre ou déprimés et ne souhaitant pas participer aux activités collectives. En outre, les interventions permettent de tisser un lien dans la transversalité avec les personnels. Elles contribuent à la prise de conscience de la nécessité de lutter contre la maltraitance, en proposant des moments partagés, hors du contexte de soins. Enfin, par ce biais Tournesol participe à la revitalisation culturelle des établissements de santé.

L'ensemble des projets est conçu avec les équipes de soins, les référents hospitalier de l'association et les artistes intervenants dans un objectif de rencontre au plus près des patients et résidents, dans le cadre de l'hospitalisation, des projets d'établissements et de service, et en accompagnement des soins. Tournesol assure la formation et le suivi des artistes partenaires. Ils sont tous choisis pour leurs qualités professionnelles et artistiques et leurs motivations humaines et leur désir de transmettre et de partager. Tournesol cherche à promouvoir une exigence de qualité, tant sur l'artistique que sur la démarche d'accompagnement des soins.

Description :

Le projet présenté se décline en quatre volets.

Le premier volet vise des actions artistiques auprès de personnes hospitalisées en service de psychiatrie. Une première partie de ce volet est un atelier de création "Songs" autour du thème des chansons populaires des années 50 à 60 avec l'ensemble de musique contemporaine 2e2m au centre Erasme à Antony. Cet atelier sera proposé aux patients de l'hôpital de jour de psychiatrie adulte. Après une phase de découverte (5 séances), la seconde phase sera une phase de création (6 séances) pour des concerts de restitution qui interviendront dans une troisième phase.

La seconde partie du volet consiste en un atelier de de création de chanson "sur le bout de la langue" au centre hospitalier Les Murets. Des chansons seront ainsi créées par les participants (8 ateliers) et à l'issue un concert sera organisé. Cet atelier s'adresse aux patients du service de soins de longue durée destinés aux patients psychiatriques vieillissants.

Le second volet prévoit des interventions auprès de personnes âgées dépendantes.

La première action se déroulera à la résidence du Rouvray à Boulogne Billancourt. Des artistes se produiront au chevet des patients, les souvenirs seront travaillés et à l'issue de ce travail un concert sera proposé à l'ensemble de la population hospitalière.

La seconde action consiste en des improvisations dansées et musicales au chevet des résidents de l'hôpital Sainte-Pérrine à Paris. Une relation s'établit entre les artistes et les résidents touchés par la musique et mobilisés corporellement par le mouvement.

Le troisième volet prévoit l'organisation de résidences de l'ensemble vocal AEDES. Les résidences se tiendront à l'hôpital du Vésinet, un hôpital de soins de suite et de réadaptation pour les adultes et à l'hôpital de la Roche Guyon (AP-HP), un hôpital pédiatrique spécialisé dans le polyhandicap. Des concerts et des exercices vocaux seront ainsi régulièrement proposés aux patients.

Le quatrième volet prévoit des actions au chevet dans le service de neurochirurgie de l'hôpital Lariboisière à Paris. 10 après-midis seront consacrés à cette action dans le service. Une programmation variée et des rendez-vous réguliers seront proposés. En se rendant de chambres en chambres, les artistes rencontrent tous les patients y compris les plus fatigués et dépendants.

Public(s) cible(s) :

Personnes prises en charges dans des établissements de santé.

Localisation géographique :

- PARIS
- PARIS
- LE VESINET
- ANTONY
- BOULOGNE-BILLANCOURT
- LA QUEUE-EN-BRIE
- LA ROCHE-GUYON

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Prestations de services	1 900,00	2,99%
Prestations artistiques	12 000,00	18,91%
Achats matières et fournitures	500,00	0,79%
Locations	200,00	0,32%
Assurance	350,00	0,55%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2 000,00	3,15%
Publicité, publications, relations publiques	400,00	0,63%
Déplacements, missions et réceptions	1 000,00	1,58%
Services bancaires et assimilés	600,00	0,95%
Autres impôts et taxes	200,00	0,32%
Rémunération des personnels	26 600,00	41,92%
charges sociales	17 710,00	27,91%
Total	63 460,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION ILE DE FRANCE	15 000,00	23,64%
ARS / DRAC (ATT)	6 300,00	9,93%
Département des Yvelines (ATT)	3 000,00	4,73%
Département de Paris (EC)	700,00	1,10%
Autres privées (8 500€ ATT)	20 500,00	32,30%
Participations hospitalières	7 960,00	12,54%
Fonds d'action Sacem (ATT)	10 000,00	15,76%
Total	63 460,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	7 500,00 €
2015	7 500,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Appel à projets thématique annuel accès aux livres pour personnes âgées	10 915,00 €
2011	Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé hors PRSP	20 000,00 €
2011	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)	4 000,00 €
2012	Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé hors PRSP	22 000,00 €
2013	Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	20 000,00 €
	Montant total	76 915,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14016140
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : RENFORCEMENT DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES EN MATIERE DE REDUCTION DES RISQUES LIES A L'USAGE DE DROGUES
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique des malades	149 076,00 €	10,06 %	15 000,00 €
	Montant Total de la subvention		15 000,00 €

Imputation budgétaire : 934-41-6574-141001-300
14100103- Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION FRANCAISE REDUCTION RISQUE

Adresse administrative : 14 RUE SCANDICCI
93508 PANTIN

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame Marie DEBRUS, Présidente

Objet : L'association a pour objet de rassembler les personnes physiques et morales qui se reconnaissent dans la philosophie de la réduction des risques en référence à la Charte Européenne de la Réduction des Risques, dans le but de fédérer et mobiliser les personnes concernées par cette approche pour la défendre et la développer.

Date de publication au JO : 22 août 1998

N° SIRET : 42443059300048

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Prévention-éducation-dépistage, santé et accompagnement thérapeutique des malades
Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : Renforcement des connaissances et compétences en matière de réduction des risques liés à l'usage de drogues

Date prévisionnelle de début de projet : 1 juillet 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2014

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : La préparation des rencontres Nationales, organisées en octobre, nécessitent un travail en amont qui justifie les dépenses engagées à partir de juillet.

Objectifs :

Les actions conduites visent à la fois à :

- informer et sensibiliser le grand public aux modalités et à l'efficacité des actions de réduction des risques
- favoriser l'émergence d'un réseau de professionnels impliqués sur la problématique (associations, professionnels de santé) pour mutualiser les savoirs et savoir-faire, et permettre la mise en place de projets innovants
- renforcer les compétences concernant la prise en charge de publics spécifiques tels que les femmes

Description :

Les actions se composent de trois volets : forums-débats, formation "accueil des femmes en Caarud", et organisation des Rencontres Nationales de la Réduction des Risques.

Les forums-débats, organisés chaque dernier lundi du mois à partir de septembre, porteront sur les salles de consommation à moindre risque:

- Septembre : débat sur la salle de consommation de Paris (en lien avec les associations Gaïa, porteuse du projet, et Action Barbès, collectif de riverains).
- Octobre : projection du film Stalingrad Lovers, coproduit par le 104 et présentant la vie dans ce quartier.
- Novembre : échanges sur la question de l'effet de la prohibition des drogues (en lien avec l'association ASUD)
- Décembre : réflexion sur le sens de la consommation de drogues, entre usage culturel et comportement addictif/ pathologique (animée par une sociologue et une journaliste)

La formation "accueil des femmes en Caarud" vise à sensibiliser professionnels des Caaruds, Csapa et autres militants associatifs à la spécificité du public féminin concerné par les addictions. Il s'agit de permettre à ces structures d'offrir une prise en charge adaptée, et ainsi renforcer les moyens d'accueil des femmes, qui aujourd'hui représentent 25% du public reçu en addictologie, proportion non représentative de la réalité de la consommation par ce public.

Enfin, les Rencontres Nationales de la Réduction des Risques, programmées du 13 au 15 octobre, donneront lieu à des échanges animés par un large panel d'intervenants concernés à différents titres par la consommation de drogues (chercheurs en sciences sociales, officiers de police, militants associatifs, professionnels de santé), et abordant aussi bien les aspects sociopsychologiques, sanitaires, judiciaires... des comportements addictifs. Un accent sera mis notamment sur la question de l'intégration de la RdR dans la cité (accompagnement, en particulier dans le cadre d'une salle de consommation).

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains : personnel associatif et intervenants extérieurs.

Moyens matériels : location (local associatif, salles de conférence)

Public(s) cible(s) :

Professionnels associatifs et de santé, concernés par la prise en charge des addictions (formation et Rencontres).

Grand public (forums-débats).

Nombres de bénéficiaires :

- formation : 15 personnes
- Rencontres Nationales : 450 personnes
- Forums-débats : 100 par séance (soit 400 au total)

Localisation géographique :

- PARIS
- PANTIN

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Prestation de services	4 500,00	3,02%	Région Ile-de-France	15 000,00	10,06%
Achat de fournitures	900,00	0,60%	Etat	25 000,00	16,77%
Locations	36 850,00	24,72%	Ville de Paris	7 000,00	4,70%
Services techniques	12 000,00	8,05%	Laboratoires	15 000,00	10,06%
Rémunérations honoraires	4 900,00	3,29%	Inscriptions	62 500,00	41,92%
Publicité, publications	1 500,00	1,01%	Autres produits de gestion courante	19 576,00	13,13%
Déplacements, missions	23 080,00	15,48%	Fonds propres	5 000,00	3,35%
Rémunération des personnels	30 842,00	20,69%	Total	149 076,00	100,00%
Charges sociales	17 743,00	11,90%			
Autres charges	16 761,00	11,24%			
Total	149 076,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	7 500,00 €
2015	7 500,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé hors PRSP	10 000,00 €
	Montant total	10 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14009582
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : PROGRAMME SEXUALITE, AVORTEMENT, CONTRACEPTION ET PREVENTION DES VIOLENCES SEXISTES EN ILE-DE-FRANCE - 2E ANNEE
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux structures de prévention	224 110,00 €	44,62 %	100 000,00 €
	Montant Total de la subvention		100 000,00 €

Imputation budgétaire : 934-41-6574-141001-300
14100104- Campagne information/prévention sexualité-contraception-IVG

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FEDERATION REGIONALE DE LA REGION
PARISIENNE DU MOUVEMENT FRANCAIS
POUR LE PLANNING FAMILIAL

Adresse administrative : 4 SQ STE IRENEE
75011 PARIS 11

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame Isabelle LOUIS, Présidente

Objet : Membre de la confédération nationale du Mouvement Français pour le Planning Familial (MFPF), la Fédération de la Région Parisienne :

- est un mouvement d'éducation populaire,
- lutte pour le droit à l'information et à l'éducation permanente,
- lutte pour créer les conditions d'une sexualité vécue sans répression ni dépendance, dans le respect des différences, de la responsabilité et de la liberté des personnes,
- défend le droit à la contraception et à l'avortement,
- lutte contre l'oppression spécifique des femmes, contre toutes les formes de discriminations et de violences, notamment sexuelles, dont elles sont l'objet, en cela, la Fédération régionale du MFPF est un mouvement féministe.

Date de publication au JO : 10 février 2001

N° SIRET : 43522550300018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux structures de prévention
Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : programme sexualité, avortement, contraception et prévention des violences sexistes en Ile-de-France - 2e année

Date prévisionnelle de début de projet : 1 janvier 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2014
 Démarrage anticipé de projet : Oui
 Motivation démarrage anticipé : Continuité des activités de la structure.

Le dossier de demande de 2e année est présenté postérieurement à la demande de solde relative à la 1ère année, transmise en juillet.

Objectifs :

La Plateforme téléphonique a pour objectif d'informer et faciliter le parcours des appelant-es, et de repérer les difficultés et dysfonctionnements liés à l'accès à l'IVG en Ile-de-France. Enfin, cette activité permet d'établir des contacts avec les professionnels de santé concernés, en vue d'améliorer l'offre de soin en matière d'IVG.

Les formations et analyses de pratiques, concernant les militantes des associations départementales, visent à améliorer les connaissances et les compétences de l'ensemble des militantes, dans le cadre des valeurs du Planning Familial.

Les actions de sensibilisation auprès des professionnels et usagers concernent une grande diversité de structures : collèges et lycées, foyers d'hébergement, Atelier Santé Ville, avec lesquelles le Planning initie une réflexion sur les thématiques liées à la femme et sa sexualité, en vue de renforcer la connaissance et la conscience de ses droits, et de contribuer à l'évolution des mentalités et des comportements.

Description :

La Plateforme téléphonique est assurée du lundi au vendredi de 12 à 19h par 5 associations départementales du Planning Familial : Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine, Val-de-Marne et Val-d'Oise. Les appels concernent des questions sur l'IVG, la contraception, et la sexualité. Les répondantes proposent des orientations vers les lieux proposant des IVG dans les meilleurs délais, en fonction des besoins exprimés et du lieu de résidence des femmes concernées. Des orientations sont aussi proposées pour un accompagnement contraceptif et/ou un dépistage.

La plateforme conduit également une enquête chaque année auprès des établissements pratiquant des IVG, afin d'identifier les situations problématiques. Cette analyse est complétée par les testings réalisés par les associations départementales deux fois par an. En 2014, une enquête ciblée est menée sur le traitement spécifique des femmes à 12 à 14 semaines d'aménorrhées.

Les formations et l'analyse des pratiques sont réalisées au cours de journées, soirées ou weekends, sur la base de débats ou activités abordant les questions de sexualité et avortement.

En 2014, une "Conférence gesticulée" sera organisée sur la question du plaisir et de la sexualité des femmes, en partenariat avec l'association Question d'égalité. Outil d'éducation populaire, à mi-chemin entre le spectacle et la conférence, cette manifestation sera ouverte à un large public. Un atelier de réflexion et de pratique théâtrale organisé le lendemain permettra d'approfondir les questions abordées dans ce cadre.

Les actions de sensibilisation ont lieu sous la forme d'animations auprès de différents publics : parents de collégiens ("Café des parents" à Créteil), jeunes mineurs isolés étrangers (centre "Enfants du Monde" géré par la Croix-Rouge au Kremlin-Bicêtre), collégiens et lycéens (Saint-Cloud, Neuilly, Nanterre, animation de théâtre-forum "Entre nous la Liberté" dans le 93 et 94), jeunes de ZUS, femmes en alphabétisation (Asnières), foyers d'hébergement (75), étudiants (ESSCA de Boulogne).'

Ces interventions sont conduites en partenariat avec les acteurs concernés (associations, Education Nationale, Atelier Santé Ville, Délégation territoriale aux droits des femmes) et avec des professionnels de l'animation, en particulier des compagnies de théâtre spécialisées (le Collectif, Compagnie du Bout du Monde, compagnie "Féminisme Enjeux").

L'association participe également à la création et la diffusion de supports de communication : brochure

sur les droits des femmes destinée aux migrantes, en lien avec l'association Escale (92); réédition de la brochure "Entre nous la liberté" (93); actualisation de la brochure "Avortement en Seine-Saint-Denis" Enfin, l'association départementale de Paris accueille des étudiants en médecine générale, infirmiers, sages-femmes, conseillers conjugaux, psychologues, en vue de les former à la gynécologie et aux questions de contraception, à l'écoute des femmes, et aux questions de violences faites aux femmes, afin de favoriser l'intégration du dépistage de ces situation dans leur future pratique. De même, des professionnels associatifs ou institutionnels, et des bénévoles souhaitant renforcer leurs connaissances et compétences dans les domaines traités par le Planning afin d'améliorer leurs propres pratiques peuvent bénéficier d'une formation au sein de la structure.

Les thèmes abordés concernent l'éducation à la sexualité, les discriminations, les représentations sexistes, l'autonomie, la santé des femmes, l'accès à la contraception, la prévention...

Moyens mis en œuvre :

Plateforme téléphonique : 5 conseillères conjugales et familiales

Formations : 3 animatrices

Actions de sensibilisation : 2 animatrices par action, et partenaires impliqués sur chaque intervention.

Intérêt régional :

Le Planning Familial centralise l'information à l'échelle régionale via sa plateforme téléphonique, outil unique en Ile-de-France. Il représente un acteur essentiel, particulièrement bien identifié par le public, en matière de prévention et d'information sur toutes les questions liées à la sexualité.

Public(s) cible(s) :

Plateforme téléphonique : 3800 bénéficiaires chaque année.

Formations et conférence gesticulée : 200 personnes.

Actions de sensibilisation : grand public et professionnels de santé, de l'éducation nationale... Au total 4500 personnes.

Détail du calcul de la subvention :

Budget prévisionnel PLATEFORME TELEPHONIQUE :

Fournitures : 800 €

Rémunération interventions des militantes associatives : 64020 €

Locations : 2000 €

Documentation : 150 €

Rémunérations intermédiaires : 2700 €

Déplacements : 400 €

Communication : 800 €

Autres frais : 230 €

TOTAL CHARGES PLATEFORME TELEPHONIQUE : 71000 €

Budget prévisionnel FORMATIONS :

Fournitures : 4980 €

Rémunération interventions des militantes associatives : 13500 €

Documentation/divers : 270 €

Rémunérations intermédiaires : 1000 €

Déplacements : 2500 €

Communication : 200 €

Autres frais : 50 €

TOTAL CHARGES FORMATIONS : 22500 €

Budget prévisionnel ACTIONS DE SENSIBILISATION :

Fournitures : 1200 €
 Rémunération interventions des militantes associatives : 102710 €
 Locations : 5000 €
 Documentation/divers : 580 €
 Rémunérations intermédiaires : 12800 €
 Publications : 1000 €
 Déplacements : 5500 €
 Communication : 1500 €
 Autres frais : 220 €

TOTAL CHARGES ACTIONS DE SENSIBILISATION : 130510 €

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Prestations des associations départementales	184 130,00	82,34%	Conseil Régional	100 000,00	44,72%
LOCATIONS	5 000,00	2,24%	ARS IDF	67 110,00	30,01%
HONORAIRES	16 500,00	7,38%	CRAMIF	5 500,00	2,46%
Déplacements	6 000,00	2,68%	Départements et communes	44 000,00	19,68%
frais tel/postaux/banque	3 000,00	1,34%	Bénévolat et donations	7 000,00	3,13%
FOURNITURES	2 200,00	0,98%	Total	223 610,00	100,00%
Documentations	1 000,00	0,45%			
carnets d'adhésions	4 780,00	2,14%			
Publications	1 000,00	0,45%			
Total	223 610,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	100 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé hors PRSP	115 000,00 €
2012	Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé hors PRSP	61 306,00 €
2013	Soutien aux structures de prévention	67 090,00 €
	Montant total	243 396,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14016226
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : AIDE A L'ACQUISITION D'UNE COUVERTURE SANTE COMPLEMENTAIRE DES JEUNES FRANCILIENS APPRENTIS OU EN INSERTION - PERIODE JUIN/JUILLET

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à l'acquisition d'une couverture santé complémentaire	1 100,00 €	100,00 %	1 100,00 €
Montant Total de la subvention			1 100,00 €

Imputation budgétaire : 934-41-6574-141001-300
14100106- Complémentaire santé

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : HARMONIE MUTUELLE
 Adresse administrative : 23 BD JEAN JAURES
 45025 ORLEANS CEDEX
 Statut Juridique : Mutuelle
 Représentant : GUY HERRY, Président

Objet : NC

N° SIRET : 53851847302843

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à l'acquisition d'une couverture santé complémentaire
 Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : aide à l'acquisition d'une couverture sante complémentaire des jeunes franciliens apprentis ou en insertion - période juin/juillet

Objectifs :

La Région a mis en place, conformément à la délibération CR 03-12 du 27 septembre 2012, un dispositif d'aide à l'acquisition d'une couverture santé complémentaire pour les jeunes franciliens apprentis ou en insertion. A l'issue d'un appel à manifestation d'intérêt, la Région a ainsi signé une convention avec Harmonie Mutuelle.

L'objectif de la région est de favoriser l'accès à une complémentaire santé des jeunes apprentis ou en insertion afin d'améliorer l'accès aux soins de ce public.

Description :

La Région contribue à hauteur de 100€ par étudiant pour l'acquisition d'une complémentaire santé. Ce montant correspond au montant de l'offre de base d'Harmonie Mutuelle qui couvre 100% des soins et remboursement des médicaments.

Dans le cadre de la convention passée avec la mutuelle Harmonie Mutuelle, la Région procède au

remboursement de ce forfait sur la base de la transmission d'une liste des adhérents éligibles avec le montant de leur adhésion.

Détail du calcul de la subvention :

Conformément à la convention encadrant ce dispositif, la subvention concerne une période antérieure à la CP sur laquelle le montant est voté, puisque le versement s'effectue sur la base du récapitulatif des adhésions souscrites sur la période.

Le présent dossier concerne le remboursement des adhésions auprès d'Harmonie Mutuelle effectuées entre le 1er juin 2014 et le 31 juillet 2014 concernant 11 dossiers pour un montant de 1 100 €.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	1 100,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14016231
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : AIDE A L'ACQUISITION D'UNE COUVERTURE SANTE COMPLEMENTAIRE DES ETUDIANTS FRANCILIENS ANNEE UNIVERSITAIRE 2013-2014 - PERIODE JUIN/JUILLET
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à l'acquisition d'une couverture santé complémentaire	2 008,00 €	100,00 %	2 008,00 €
Montant Total de la subvention			2 008,00 €

Imputation budgétaire : 934-41-6574-141001-300
14100106- Complémentaire santé

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SMEREP SOC MUTUALISTE ETUDIANTS
REGION PARIS

Adresse administrative : 28 RUE FORTUNY
75017 PARIS 17

Statut Juridique : Mutuelle

Représentant : Monsieur Joffrey HOUDOUX, Président

Objet : La mutuelle a pour objet notamment de réaliser des opérations d'assurance pour couvrir les risques de dommages corporels liés à des accidents ou à la maladie, opérations définies par les branches 1 et 2 de l'article R 211-2 du code de la mutualité, pour verser un capital en cas de naissance d'enfant, opération définie par la branche 21 de l'article R. 211-2 du code de la mutualité.

N° SIRET : 77568478000023

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à l'acquisition d'une couverture santé complémentaire
Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : aide à l'acquisition d'une couverture sante complémentaire des étudiants franciliens année universitaire 2013-2014 - période juin/juillet 2014

Objectifs :

La Région a mis en place, conformément à la délibération CR 23-10 du 17 juin 2010, un dispositif d'aide à l'acquisition d'une couverture santé complémentaire pour les étudiantes et les étudiants boursiers via un partenariat avec les mutuelles étudiantes LMDE et SMEREP.

L'objectif de la Région est de favoriser l'accès à une complémentaire santé des étudiants boursiers, et ainsi d'améliorer l'accès aux soins de ce public.

Description :

La Région soutient les étudiants boursiers au titre des échelons 0 à 3 du barème de ressources, ainsi que ceux situés à l'échelon 4 sous condition de revenu.

La Région contribue à hauteur de 100 € par étudiant pour l'acquisition d'une complémentaire santé. Ce montant correspond à une complémentaire santé étudiante qui couvre 100% des soins et remboursement des médicaments et analyses.

Dans le cadre d'une convention passée avec les deux mutuelles étudiantes, la LMDE et la SMEREP, la Région procède au remboursement de ce forfait, sur la base de la transmission d'une liste des adhérents éligibles avec le montant de leur adhésion.

Détail du calcul de la subvention :

Conformément à la convention encadrant ce dispositif, la subvention concerne une période antérieure à la CP sur laquelle le montant est voté, puisque le versement s'effectue sur la base du récapitulatif des adhésions souscrites sur la période.

Le présent dossier concerne le remboursement des adhésions à la SMEREP effectuées entre le 1er juin 2014 et le 31 juillet 2014 concernant 33 dossiers pour un montant de 2 008,00€.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	2 008,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé hors PRSP	344 989,00 €
2012	Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé hors PRSP	171 630,00 €
2013	Aide à l'acquisition d'une couverture santé complémentaire	333 963,00 €
2014	Aide à l'acquisition d'une couverture santé complémentaire	188 675,97 €
	Montant total	1 039 257,97 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14016233
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : AIDE A L'ACQUISITION D'UNE COUVERTURE SANTE COMPLEMENTAIRE DES ETUDIANTS FRANCILIENS ANNEES UNIVERSITAIRES 2013-2014 ET 2014-2015 - PERIODE JUIN/JUILLET 2014
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à l'acquisition d'une couverture santé complémentaire	28 851,39 €	100,00 %	28 851,39 €
Montant Total de la subvention			28 851,39 €

Imputation budgétaire : 934-41-6574-141001-300
14100106- Complémentaire santé

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LMDE LA MUTUELLE DES ETUDIANTS

Adresse administrative : 37 RUE MARCEAU
94200 IVRY SUR SEINE

Statut Juridique : Mutuelle

Représentant : Madame Vanessa FAVARO, Présidente

Objet : La mutuelle mène, une action de prévoyance, de solidarité et d'entraide afin de contribuer au développement culturel, moral, intellectuel et physique de ses membres et à l'amélioration de leurs conditions de vie.

N° SIRET : 43179167200717

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à l'acquisition d'une couverture santé complémentaire
Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : aide à l'acquisition d'une couverture santé complémentaire des étudiants franciliens années universitaires 2013-2014 et 2014-2015 - période juin/juillet 2014

Objectifs :

La Région a mis en place, conformément à la délibération CR 23-10 du 17 juin 2010, un dispositif d'aide à l'acquisition d'une couverture santé complémentaire pour les étudiantes et les étudiants boursiers via un partenariat avec les mutuelles étudiantes LMDE et SMEREP.

L'objectif de la Région est de favoriser l'accès à une complémentaire santé des étudiants boursiers, et ainsi d'améliorer l'accès aux soins de ce public.

Description :

La Région soutient les étudiants boursiers au titre des échelons 0 à 3 du barème de ressources, ainsi que ceux situés à l'échelon 4 sous condition de revenu.

La Région contribue à hauteur de 100 € par étudiant pour l'acquisition d'une complémentaire santé. Ce

montant correspond à une complémentaire santé étudiante qui couvre 100% des soins et remboursement des médicaments et analyses.

Dans le cadre d'une convention passée avec les deux mutuelles étudiantes, la LMDE et la SMEREP, la Région procède au remboursement de ce forfait, sur la base de la transmission d'une liste des adhérents éligibles avec le montant de leur adhésion.

Détail du calcul de la subvention :

Conformément à la convention encadrant ce dispositif, la subvention concerne une période antérieure à la CP sur laquelle le montant est voté, puisque le versement s'effectue sur la base du récapitulatif des adhésions souscrites sur la période.

Le présent dossier concerne le remboursement des adhésions à la LMDE effectuées entre le 1er juin 2014 et le 31 juillet 2014 concernant 392 dossiers pour un montant de 28 851,39 €. 158 dossiers concernent l'année universitaire 2013-2014 et 234 dossiers concernent l'année universitaire 2014-2015.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	28 851,39 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé hors PRSP	399 394,20 €
2012	Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé hors PRSP	306 515,27 €
2013	Aide à l'acquisition d'une couverture santé complémentaire	599 284,10 €
2014	Aide à l'acquisition d'une couverture santé complémentaire	235 979,33 €
	Montant total	1 541 172,90 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014580
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : ACTION "DODO !!!", PROJET DE PREVENTION AUPRES DES LYCEENS DE COMBS LA VILLE PAR LE BIAIS DE THEATRE FORUM

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Prévention des conduites à risques chez les jeunes	34 000,00 €	44,12 %	15 000,00 €
	Montant Total de la subvention		15 000,00 €

Imputation budgétaire : 934-41-6574-141001-300
14100103- Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : THEATRE DE L'OPPRIME AUGUSTO BOAL
 Adresse administrative : 78 RUE DU CHAROLAIS
75012 PARIS 12
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur LUIS PEREIRA DE OLIVEIRA, Président

Objet : L'association a pour but: l'étude, la promotion et la diffusion de la méthode " théâtre de l'opprimé" d'Augusto Boal. Les moyens habituels de l'association peuvent être l'organisation de toute manifestation, animation, action de formation ou de promotion, stages, publications ou spectacles, sans que cette liste soit limitative. L'association a la responsabilité et la gestion de la salle de théâtre, créé en 1996 ainsi que sa programmation.

Date de publication au JO : 9 mars 1979

N° SIRET : 31939212200036

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Prévention des conduites à risques chez les jeunes
 Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : action "Dodo !!!", projet de prévention auprès des lycéens de Combs la Ville par le biais de théâtre forum

Date prévisionnelle de début de projet : 6 octobre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 avril 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : L'action débutera le 6 octobre au lycée professionnel Jacques Prevert et le 13 octobre au lycée général et technologique Galilée.

Objectifs :

A travers son action l'objectif du Théâtre de l'Opprimé est de prévenir les risques liés au manque de sommeil de le mettre en scène et le rendre réel par l'outil du théâtre forum, afin que les élèves prennent conscience que le sommeil fait partie intégrante d'une bonne hygiène de vie, au même titre que l'alimentation, le sport ou l'élimination de toute sorte d'addiction.

Le Théâtre de l'Opprimé souhaite réaliser son projet de prévention au moyen de la création d'un théâtre-forum sur le thème du sommeil. Ce projet portera sur deux établissements scolaires au profil différent sur un même territoire.

Le lycée Prévert de Combs-la-Ville forme à des filières professionnelles. Les jeunes professionnels en devenir doivent avoir conscience que le sommeil peut être à l'origine d'accidents du travail et joue sur leurs performances au travail.

Le lycée Galilée de Combs-la-Ville forme des élèves au baccalauréat général et technologique. C'est le lycée public aux meilleurs taux de résultats au baccalauréat en Seine-et-Marne, les élèves viennent de loin parfois pour suivre l'enseignement de ce lycée. Par le stress des examens et le manque d'organisation, les élèves révisent sur leur temps de sommeil et parfois même ne s'alimente plus. Ils doivent prendre conscience que cela joue sur leur concentration et leur apprentissage.

Description :

Sur cette action, les deux lycées de la ville de Combs-la-Ville sont donc visés et plus particulièrement l'ensemble des classes de terminale de cette ville soit les sept classes de terminale du lycée professionnel Jacques Prévert et les sept classes de terminale du lycée général et technologique Galilée.

L'action se déroulera en trois temps, un temps par trimestre.

- Premier trimestre :

Une rencontre de deux heures avec chaque classe afin de connaître les spécificités de chacun et de commencer à évoquer le sujet. Ces rencontres se feront en classe entière en présence de deux comédiens/metteurs en scène du théâtre de l'opprimé de manière à récolter de la matière pour construire des scènes de théâtre forum au plus près de la réalité des élèves pour rester le plus pertinent possible. Le professeur principal de chaque classe sera présent afin que le sujet soit abordé et largement discuté tout au long de l'année. Enfin, l'infirmière de chaque lycée assistera aux séances pour éclairer les élèves sur les risques médicaux que peuvent engendrer les troubles du sommeil, et les aider tout au long de l'année.

- Second trimestre:

Plusieurs représentations de théâtre forum auront lieu dans les lycées concernés. Les représentations seront d'un maximum de 80 élèves (2 à 3 classes), ce qui représente 8 représentations sur l'ensemble des classes de terminale.

- Troisième trimestre:

Cette action est établie sur le long terme (une année scolaire) afin de favoriser les échanges sur le sujet entre élèves et équipe pédagogique en élargissant le sujet à l'hygiène de vie et l'alimentation en général. Une rencontre d'une heure sur le dernier trimestre sera l'occasion de revenir sur l'expérience du théâtre forum et à quelques mois de l'examen, que chaque élève sache juger et évaluer les résultats de l'action.

Moyens mis en œuvre :

Cinq comédiens de la compagnie du théâtre de l'opprimé seront mobilisés pour cette action.

Intérêt régional :

APPEL A PROJETS 2014 : Prévention des risques liés aux troubles et au manque de sommeil chez les jeunes.

Public(s) cible(s) :

Les sept classes de terminale du lycée professionnel Jacques Prévert de Combs-la-Ville
Les sept classes de terminale du lycée général et technologique Galilée de Combs-la-Ville

Localisation géographique :

- COMBS-LA-VILLE

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Publicité, publications, relations publiques	1 500,00	3,75%	Région Ile de France	15 000,00	37,50%
transport	1 000,00	2,50%	Mairie de Combs la Ville (EC)	7 000,00	17,50%
frais de réception, hébergements	500,00	1,25%	Avantage en nature	6 000,00	15,00%
rémunération du personnel	21 379,00	53,45%	ACSE (EC)	10 000,00	25,00%
charges sociales	9 621,00	24,05%	Fonds propres	2 000,00	5,00%
prêt de la salle	6 000,00	15,00%	Total	40 000,00	100,00%
Total	40 000,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	7 500,00 €
2015	7 500,00 €

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
-------	-------------------	--------------

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014659
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : PROJET "LE SOMMEIL, UN PARTENAIRE SANTE ET BIEN ETRE" : CREATION D'UNE PIECE DE THEATRE PARTICIPATIVE, CREATION D'OUTIL DE PREVENTION, RUBRIQUE WEB SUR LE SOMMEIL ET LES JEUNES

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Prévention des conduites à risques chez les jeunes	66 762,00 €	34,45 %	23 000,00 €
	Montant Total de la subvention		23 000,00 €

Imputation budgétaire : 934-41-6574-141001-300
14100103- Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : INSV INSTITUT NATIONAL DU SOMMEIL
ET DE LA VIGILANCE

Adresse administrative : 7 RUE CORNEILLE
75006 PARIS

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur DAMIEN LEGER, Président

Objet : Cette association a pour but:

- Promouvoir le sommeil comme composante de santé publique
- Initier et participer aux actions de prévention des troubles du sommeil et de la vigilance

Diffuser les connaissances sur le sommeil et la vigilance auprès du public, des associations de patients et des pouvoirs publics

- Rassembler et fédérer les structures qui touchent aux maladies de l'éveil et du sommeil
- coordonner les initiatives touchant au sommeil et à la vigilance
- Participer à l'information spécifique des professionnels de santé

Date de publication au JO : 14 septembre 2000

N° SIRET : 43346516800055

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Prévention des conduites à risques chez les jeunes
Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : projet "Le sommeil, un partenaire santé et bien être" : Création d'une pièce de théâtre participative, création d'outil de prévention, rubrique web sur le sommeil et les jeunes

Date prévisionnelle de début de projet : 17 octobre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Au regard des différentes études sur le sommeil des jeunes et de la santé, l'Institut National du Sommeil et de la Vigilance souhaite lancer l'action "le sommeil, un partenaire santé et bien-être" afin de faire comprendre aux jeunes que le sommeil est un allié de leur santé psychique et physique et les aider à en prendre soin.

Il s'agira ainsi de diffuser largement auprès des jeunes l'information nécessaire à une bonne compréhension du sommeil et aux conséquences d'une privation de sommeil sur leur santé : risque d'accident, obésité, stress. Les parents sont aussi visés par l'association qui souhaite leur permettre de trouver une information claire sur le sommeil des jeunes afin de les aider dans l'accompagnement de leurs enfants et de savoir quand ils peuvent s'inquiéter.

A travers cette action, l'association va mettre en place un format d'intervention renouvelable ultérieurement par la création d'une pièce de théâtre-forum ou encore un manga. Elle veillera également à utiliser les codes et les canaux de diffusion familiers des jeunes pour transmettre des messages de prévention. De même, les jeunes participeront aux projets de prévention et seront eux aussi des relais auprès des autres jeunes notamment via les réseaux sociaux.

Description :

L'action de l'institut s'organise en trois parties.

L'Institut National du Sommeil et de la Vigilance (INSV) organise chaque année, à l'occasion de la journée du sommeil, le village sommeil sur une place publique à Paris. Des rencontres avec des spécialistes du sommeil, des activités sur ce thème sont proposées aux visiteurs et pour la prochaine édition, l'INSV souhaite inviter 150 lycéens pour assister à une pièce de théâtre participatif.

Une pièce de théâtre forum va ainsi être créée par des professionnels d'une compagnie de théâtre spécialisée, "la mécanique de l'instant", avec la collaboration d'un groupe de jeunes et des médecins spécialistes du sommeil. La réalisation de la pièce de théâtre qui sera proposée aux lycéens sera filmée afin d'en faire une vidéo utilisable lors d'animation et diffusable sur internet.

La création pourra également faire l'objet d'autres représentations dans des établissements scolaires. L'INSV organisera des opérations de prévention dans trois lycées de la région au cours desquels la pièce sera jouée suivies de séances d'improvisation et d'échanges avec un intervenant spécialiste du sommeil.

Par ailleurs, au cours de cette journée, d'autres animations interactives seront proposées aux jeunes :

- Découverte de la relaxation et de la sophrologie pour gérer son stress, améliorer son sommeil et restaurer sa vigilance ;
- Sensibilisation au risque d'accident lié à la somnolence au volant (mise en situation sur un simulateur de conduite) ;
- Rencontre avec des médecins spécialistes du sommeil ;
- Performance artistique sur le sommeil.

L'INSV souhaite développer d'autres outils de prévention en utilisant les codes propres aux jeunes afin d'interpeller le plus grand nombre d'entre eux. Un manga sur le sommeil sera ainsi créé. Ce support présentera 5 planches sur les thèmes spécifiques du sommeil des jeunes dans le cadre de la prévention des risques. Les thèmes seront les suivants : Le sommeil en général, la privation de sommeil et le risque d'accident, le stress et l'insomnie, la privation de sommeil et l'obésité, le sommeil et les nouvelles technologies.

L'ensemble de cette création sera diffusé auprès d'une cible presse jeune par internet et les réseaux sociaux. Le support sera également envoyé aux infirmières scolaires, aux centres de médecine préventive, aux espaces jeunes d'Ile-de-France. En outre les mangas seront imprimés sur des panneaux "roll'up" (panneaux autoportant et transportables) afin de pouvoir les faire circuler dans les établissements qui le souhaitent.

Enfin l'INSV va développer son site internet en y créant une nouvelle rubrique dédiée au sommeil du jeune. Elle sera une source d'information pour les jeunes mais aussi leurs parents ou les intervenants de santé.

La rubrique comportera les outils créés dans le cadre du projet comme d'autres outils existants et elle rappellera les grands principes du fonctionnement du sommeil. Enfin, un "chat" sera organisé deux fois dans l'année avec un médecin spécialisé dans le sommeil afin de permettre à chacun de poser ses questions. Le premier sera organisé à la période des examens, le second à la rentrée scolaire.

Moyens mis en œuvre :

Intervenants médicaux et paramédicaux spécialistes du sommeil, acteurs du théâtre-forum, artistes graphistes et street-art.

Intérêt régional :

APPEL A PROJETS 2014 : Prévention des risques liés aux troubles et au manque de sommeil chez les jeunes.

Public(s) cible(s) :

Lycéens, étudiants, apprentis et jeunes travailleurs de la Région Ile-de-France.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Fourniture de bureau et d'entretien	600,00	0,90%	REGION ILE DE FRANCE	23 000,00	34,45%
Hébergement / location	7 000,00	10,49%	Affaires sociales (EC)	4 000,00	5,99%
Primes d'assurance	200,00	0,30%	Subvention privées (EC)	26 000,00	38,94%
Frais postaux et frais de télécommunications	400,00	0,60%	FONDS PROPRES	13 762,00	20,61%
Honoraires	19 940,00	29,87%	Total	66 762,00	100,00%
Publicité, publications, relations publiques	12 885,00	19,30%			
Taxe sur les salaires	325,00	0,49%			
Autres impôts et taxes	412,00	0,62%			
Rémunération des personnels	17 000,00	25,46%			
Charges sociales	8 000,00	11,98%			
Total	66 762,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	10 000,00 €
2015	13 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)	8 000,00 €
	Montant total	8 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014711
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : ELABORATION D'UNE PLAQUETTE D'INFORMATION "LE SOMMEIL A L'ADOLESCENCE" POUR DISTRIBUTION LORS D'ACTIONS DE PREVENTION
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Prévention des conduites à risques chez les jeunes	23 000,00 €	30,43 %	7 000,00 €
	Montant Total de la subvention		7 000,00 €

Imputation budgétaire : 934-41-6574-141001-300
14100103- Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : POINT ECOUTE CHAMPIGNY
 Adresse administrative : 27 RUE ALBERT THOMAS
 94500 CHAMPIGNY S/MARNE
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Geneviève VIDY, Présidente

Objet : Prévenir les consommations nocives et des conduites à risques auxquelles des jeunes peuvent être tentés de recourir ; accueillir, écouter, informer toute personne confrontée au problème ; décoder la demande généralisée et orienter dans un but de prévention ; permettre l'accompagnement social des toxicomanes et de leur famille ; permettre l'articulation et le soutien des interventions locales ; servir de point d'appui aux habitants pour constituer un réseau d'aide.

Date de publication au JO : 5 août 1192

N° SIRET : 38858642200031

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Prévention des conduites à risques chez les jeunes
 Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : élaboration d'une plaquette d'information "Le sommeil à l'Adolescence" pour distribution lors d'actions de prévention

Date prévisionnelle de début de projet : 17 octobre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 octobre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Le Point Ecoute Champigny accueille, écoute et accompagne les adolescents et les jeunes adultes sur toutes les problématiques liées à cette période de la vie. Dans ce cadre, il développe notamment des actions de prévention et d'éducation à la santé. En effet, l'association est un des quatre relais de la maison des adolescents du 94.

Au cours de ses interventions collectives de prévention et d'éducation à la santé auprès des jeunes publics, les membres du Point Ecoute Champigny ont été interpellés par les témoignages de couchers tardifs, de difficultés d'endormissement et de réveils, et de troubles divers du sommeil. La structure souhaite donc mettre en place une action visant à sensibiliser les jeunes à l'importance de la régulation du sommeil en les informant sur les solutions possibles pour traiter les différents troubles. Le Point Ecoute Champigny veillera à instaurer des échanges ouverts avec les jeunes et donnera des outils de compréhension et de dialogue aux parents.

Description :

L'équipe du Point Ecoute Champigny souhaite réaliser une plaquette d'information qui servira de support lors de ses actions de prévention. Celui-ci favorisera la parole autour et à partir des constats qu'elle a pu faire dans ses interventions.

Ce support de communication et d'échanges sera travaillé par des professionnels. Il sera ensuite mis à disposition des parents et des jeunes dans tous les locaux du Point Ecoute Champigny et diffusé auprès des partenaires. Les animateurs des actions collectives de prévention et d'éducation à la santé se serviront le fascicule auprès des adolescents présents et le distribueront. Les parents en seront également destinataires lorsqu'ils participeront aux groupes d'échanges et de débats organisés par la structure.

Moyens mis en œuvre :

- Equipe technique du point écoute;
- Moyens et matériels nécessaires à la réalisation d'une plaquette d'information.

Intérêt régional :

APPEL A PROJETS 2014 : Prévention des risques liés aux troubles et au manque de sommeil chez les jeunes.

Public(s) cible(s) :

Les jeunes, leurs parents et les professionnels qui travaillent avec les jeunes du territoire (Ville de Champigny-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Joinville-le-Pont, Le Plessis-Trévisé, Saint-Maur-des-Fossés, Villiers-sur-Marne).

Localisation géographique :

- CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Fournitures d'ateliers ou d'activité	500,00	2,17%
Primes d'assurance	100,00	0,43%
Documentation	200,00	0,87%
Transports de biens et transports collectifs du personnel	150,00	0,65%
Déplacements, missions et réceptions	400,00	1,74%
Frais postaux et frais de télécommunications	150,00	0,65%
Honoraires	1 000,00	4,35%
Rémunération des personnels	20 500,00	89,13%
Total	23 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION ILE DE FRANCE	7 000,00	30,43%
Ministère des affaires sociales (ATT)	7 000,00	30,43%
Département 94 (ATT)	7 000,00	30,43%
Commune de Champigny (ATT)	1 000,00	4,35%
Mission ville CUCS (EC)	1 000,00	4,35%
Total	23 000,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	3 500,00 €
2015	3 500,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2009	Soutien à la prévention	15 000,00 €
2010	Soutien à la prévention	15 000,00 €
2011	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	2 000,00 €
2011	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	15 000,00 €
2011	Action de prévention et de sécurisation - Sécurité - Justice - Prévention	7 000,00 €
2012	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	2 000,00 €
2013	Prévention des conduites à risques chez les jeunes	7 000,00 €
2013	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	15 000,00 €
2013	Soutien à la prévention	18 000,00 €
2014	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	2 000,00 €
2014	Soutien à la prévention	3 000,00 €
	Montant total	92 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014713
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : MISE EN PLACE DU PROJET "HYGIENE DE VIE ET SOMMEIL DE L'ADOLESCENT", ACTION DE SENSIBILISATION, D'INFORMATION ET ESPACE D'ECHANGES AUTOUR DES REFLEXES A ADOPTER POUR BIEN DORMIR
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Prévention des conduites à risques chez les jeunes	4 655,00 €	40,54 %	1 887,00 €
	Montant Total de la subvention		1 887,00 €

Imputation budgétaire : 934-41-6574-141001-300
14100103- Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : OPPELIA
 Adresse administrative : 10 RUE PLANTY
78200 MANTES-LA-JOLIE
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Monsieur Jean-Louis LOIRAT, Président

Objet : L'association a pour objet d'apporter une aide aux enfants, adolescents et adultes ainsi qu'à leur entourage qui rencontrent des difficultés sur le plan social, médico-social ou sanitaire liées notamment à l'usage de substances psychotropes ou engagés dans des conduites à risque.

Date de publication au JO : 1 mars 2008

N° SIRET : 32602117700166

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Prévention des conduites à risques chez les jeunes
 Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : Mise en place du projet "Hygiène de vie et sommeil de l'adolescent", action de sensibilisation, d'information et espace d'échanges autour des réflexes à adopter pour bien dormir

Date prévisionnelle de début de projet : 17 octobre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 septembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

A l'occasion du bilan de la "quinzaine du Sommeil sur le territoire du Mantois, action destinée aux enfants de 0 à 12 ans, les acteurs de terrain ont fait remonter la nécessité de sensibiliser d'autres publics à la

question du sommeil et en particulier les adolescents et jeunes adultes. Par ailleurs, les entretiens menés par la psychologue du Point Accueil Ecoute Jeune (PAEJ) et les échanges auprès d'adolescents sur la question des addictions fait apparaître la difficulté des adolescents à gérer l'utilisation des écrans. Enfin les professionnels reçoivent fréquemment des parents d'adolescents inquiets de les voir négliger leur hygiène de vie.

L'association OPPELIA souhaite donc réaliser un projet pour :

- Développer une dynamique de santé globale qui intègre le sommeil ;
- Sensibiliser les jeunes au lien entre le sommeil et la santé ;
- Créer des outils de communication sur le sommeil des jeunes avec des jeunes.

Description :

Inscription de l'action dans les activités menées par le PAEJ de Mantes au sein des mois thématiques en organisant un mois sur le sommeil, les rêves et les écrans en Mars 2015. L'action se déclinera en trois volets :

- Animation d'un espace d'échange le 3ème jeudi du mois de Mars en soirée sur les addictions, les écrans et le sommeil par le biais d'un quizz créé par les accueillants ;
- Création d'outils de sensibilisation avec un groupe de jeunes auteurs ;
- Information sur les réflexes à adopter pour dormir dans de bonnes conditions par le biais d'une exposition.

Afin de réaliser une action pertinente un spécialiste du sommeil des adolescents accompagnera l'association dans son projet.

Moyens mis en œuvre :

- 2 accueillants
- 1 psychologue
- 1 chargée de communication
- 1 intervenant spécialiste du sommeil chez les adolescents
- Locaux du PAEJ
- Exposition
- Quizz
- Logiciel permettant de créer des outils de communication

Intérêt régional :

APPEL A PROJETS 2014 : Prévention des risques liés aux troubles et au manque de sommeil chez les jeunes.

Public(s) cible(s) :

Jeunes de 16 à 25 ans fréquentant le Point Accueil Ecoute Jeune

Localisation géographique :

- MANTES-LA-JOLIE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Fournitures communes	180,00	3,86%
Prestations intervenants	500,00	10,72%
Dépenses communes	285,00	6,11%
Déplacements, missions et réceptions	65,00	1,39%
Frais postaux et frais de télécommunications	21,00	0,45%
Taxes sur les salaires	155,00	3,32%
Autres impôts et taxes	46,00	0,99%
Salaires et charges du personnel	3 413,00	73,16%
Total	4 665,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION ILE DE FRANCE	1 887,00	40,54%
ARS 78 (EC)	1 000,00	21,48%
ACSE MISSION VILLE (EC)	1 000,00	21,48%
ASP (EC)	768,00	16,50%
Total	4 655,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	887,00 €
2015	1 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	35 000,00 €
	Montant total	35 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014721
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : MISE EN PLACE D'UNE ENQUETE "BIEN DORMIR POUR ETRE EN FORME" AFIN D'APPREHENDER LES COMPORTEMENTS DES JEUNES PUIS LES SENSIBILISER AUX TROUBLES DU SOMMEIL ET LES AIDER A REALISER DES SUPPORTS DE COM

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Prévention des conduites à risques chez les jeunes	59 200,00 €	38,85 %	23 000,00 €
	Montant Total de la subvention		23 000,00 €

Imputation budgétaire : 934-41-6574-141001-300
14100103- Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : EVEIL ASSOCIATION
 Adresse administrative : 105 CHEMIN DE RONDE
78290 CROISSY SUR SEINE
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame Anne-Marie BURELLE, Présidente

Objet : Eveiller les jeunes à leur rôle de citoyen, en les informant notamment sur leur environnement et les grands enjeux du monde contemporain.

Date de publication au JO : 15 septembre 1933

N° SIRET : 39494710500034

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Prévention des conduites à risques chez les jeunes

Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : mise en place d'une enquête "Bien dormir pour être en forme" afin d'appréhender les comportements des jeunes puis les sensibiliser aux troubles du sommeil et les aider à réaliser des supports de communication.

Date prévisionnelle de début de projet : 17 octobre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 31 juillet 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

L'association Eveil est une association agréée par le Ministère de l'Education nationale qui a animé et conçu de nombreux programmes d'éducation à la santé et sur l'hygiène de vie. Grace à son expérience, et afin de traiter de façon objective le thème du sommeil, lever éventuellement certaines idées fausses et

apporter une information simple et adaptée aux lycéens, Eveil préconise de placer les équipes éducatives au coeur du dispositif en leur donnant les moyens concrets d'impliquer les jeunes sur cette thématique pour qu'ils s'approprient de meilleures règles de vie au quotidien.

Le projet "Bien dormir pour être en forme" vise à travers une enquête à aller à la rencontre des jeunes pour les faire s'exprimer et s'interroger sur leur perception du sommeil. L'association souhaite ainsi provoquer une prise de conscience sur les fonctions du sommeil et l'importance du respect des besoins individuels en sommeil. Il offrira aux jeunes un espace d'expression sur le thème du sommeil et sera l'occasion de recueillir leur parole sur la notion de sommeil, leur perception, leur vécu et leurs attentes. Ce temps engagera des échanges sur le thème au sein de l'établissement. Enfin, le projet sensibilisera les jeunes à la participation démocratique et à la citoyenneté par l'enquête et le débat : s'informer, s'exprimer devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue.

Description :

Dans la première partie du projet, l'association prendra contact avec les Rectorats des trois académies pour connaître la liste des lycées et CFA dans lesquels sont menés des projets d'établissement sur le thème du sommeil afin de leur proposer le projet, d'autres contacts seront éventuellement pris pour élargir l'assise du projet et les territoires concernés. En parallèle, le questionnaire sera élaboré en collaboration avec des experts du sujet et les animateurs, porteurs du projet, seront sélectionnés et formés.

Ensuite, Eveil engagera la collaboration avec sept établissements partenaires et les correspondants adultes et jeunes des établissements seront formés. Ces lycéens et apprentis relais échangeront avec l'association du questionnaire et de la situation spécifique de l'établissement. Leur formation portera sur la façon d'enquêter auprès de leurs pairs, pour sonder, évaluer, interpréter l'opinion des jeunes. Les correspondants seront ensuite chargés de faire remplir le questionnaire puis l'ensemble des réponses sera remis à l'association pour le traitement des données et la préparation de la restitution.

Ainsi, dans chaque lycées et CFA la restitution sera ensuite suivie d'un débat adapté aux spécificités liées au sujet dans les différents établissements.

Les correspondants jeunes s'engageront également à réaliser un document (affiche, reportage) retraçant les différentes étapes de l'action et son message. Le support sera diffusé dans l'établissement. Le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté et les équipes éducatives accompagneront les élèves pour amplifier la diffusion.

A l'issue de l'action, Eveil réalisera une synthèse qui sera communiquée aux médecins et infirmières de la santé scolaire, aux proviseurs et aux équipes pédagogiques.

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains nécessaires à la réalisation du projet : encadrement du projet par le Délégué général, conception et coordination du projet par la responsable formation et partenariats, communication du projet par l'assistante coordination et développement, une chargée de mission, quatre intervenants, deux chargés d'études.

Moyens matériels : équipement et outils informatiques, ressources documentaires

Intérêt régional :

APPEL A PROJETS 2014 : Prévention des risques liés aux troubles et au manque de sommeil chez les jeunes.

Public(s) cible(s) :

Lycéens et apprentis des lycées et CFA d'Ile-de-France. Les territoires politique de la ville seront prioritaires.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Fourniture d'ateliers ou d'activité	300,00	0,51%	REGION ILE DE FRANCE	23 000,00	38,85%
Location	988,00	1,67%	Fonds propres	36 200,00	61,15%
Primes d'assurance	333,00	0,56%	Total	59 200,00	100,00%
Documentation	179,00	0,30%			
Transport de biens et de personnels	800,00	1,35%			
Frais postaux et frais de télécommunications	1 410,00	2,38%			
Honoraires	2 522,00	4,26%			
Publicité	1 068,00	1,80%			
Rémunération des personnels	32 733,00	55,29%			
charges sociales	16 367,00	27,65%			
taxe sur les salaires	2 500,00	4,22%			
Total	59 200,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	11 500,00 €
2015	11 500,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Lutte contre les discriminations	20 000,00 €
2012	Lutte contre les discriminations	20 000,00 €
2013	Soutien régional en faveur de la participation citoyenne et démocratique en Ile-de-France	30 050,00 €
2013	Egalité femmes-hommes	20 700,00 €
2014	Actions européennes	17 500,00 €
2014	Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes	26 730,00 €
	Montant total	134 980,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014733
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : ORGANISATION DE 7 ATELIERS DE SENSIBILISATION SUR L'IMPORTANCE DU SOMMEIL ET LES CONDITIONS D'ENDORMISSEMENT SUR UNE ANNEE SCOLAIRE
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Prévention des conduites à risques chez les jeunes	15 137,03 €	25,24 %	3 821,10 €
	Montant Total de la subvention		3 821,10 €

Imputation budgétaire : 934-41-6574-141001-300
14100103- Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ARCUS ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE ET LE CONSEIL D'UTILITE SOCIALE

Adresse administrative : 42 RUE MONGE
75005 PARIS 5

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur REMY LAPERRIERE, Président

Objet : Concourir à la remise à l'emploi des publics en situation d'exclusion, par la mise en œuvre d'actions de formation et d'insertion.

Date de publication au JO : 4 avril 2008

N° SIRET : 50143595200012

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Prévention des conduites à risques chez les jeunes
Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : organisation de 7 ateliers de sensibilisation sur l'importance du sommeil et les conditions d'endormissement sur une année scolaire

Date prévisionnelle de début de projet : 17 octobre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

L'association ARCUS souhaite amener les adolescents à changer leur rapport au sommeil. Grâce à des ateliers elle prévoit de sensibiliser des jeunes au sein des CFA de l'automobile et de l'imprimerie sur l'importance du sommeil et des conditions d'endormissement.

Chez ces jeunes ce temps de repos est souvent malmené et considéré comme une perte de temps. Il s'agira donc de prendre conscience de sa fonction. Si les jeunes arrivent à changer ils pourront préserver leur sommeil et par conséquent leur santé. De même ce changement aura un impact bénéfique sur leurs capacités de concentration dans le cadre de leur formation.

Description :

L'action se déroulera sur une année scolaire et se répartira en sept interventions, à raison d'une intervention par mois. Cette organisation permettra d'engager les participants dans une dynamique de réflexion où le sommeil sera abordé sous tous les angles (physiologique, psychologique, social, médical etc ...).

Le premier atelier portera sur un "Etat des lieux" des pratiques et des habitudes du coucher. Encadrés par une formatrice et une psychologue, les jeunes échangeront autour de leur rythme veille-sommeil et à partir d'un journal de bord, ils pourront évaluer leur durée de sommeil et celle dont ils ont besoin.

Le second atelier permettra d'interroger les jeunes sur l'intérêt du sommeil, un médecin et une psychologue y participeront.

Le troisième atelier traitera avec une psychologue et une sophrologue des bonnes conditions d'endormissement. Des techniques et des mises en situation seront proposées.

Le quatrième atelier se penchera sur la gestion du stress avec la sophrologue et la psychologue.

Le cinquième atelier s'intitulera "une vie d'adolescent", à partir des expériences de chacun une réflexion sera menée avec la formatrice et la psychologue au moyen du théâtre forum et du journal de bord.

Le sixième atelier proposera aux jeunes une réflexion sur leurs habitudes et les éventuelles évolutions depuis le début des ateliers. Ils produiront un autoportrait sur leur vie et le sommeil.

Le dernier atelier sera l'occasion de dresser un bilan. Un carnet pédagogique de sensibilisation sur le sommeil sera réalisé à partir des fiches pédagogiques réalisées par les participants après chaque atelier.

Intérêt régional :

APPEL A PROJETS 2014 : Prévention des risques liés aux troubles et au manque de sommeil chez les jeunes.

Public(s) cible(s) :

Centre de formation des apprentis de l'imprimerie et de l'automobile.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats	773,03	5,11%
SERVICES	7 824,00	51,69%
FRAIS DE PERSONNEL	6 540,00	43,21%
Total	15 137,03	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION ILE DE FRANCE	3 821,10	25,24%
SUBVENTIONS PRIVEES	11 315,93	74,76%
Total	15 137,03	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	1 821,10 €
2015	2 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	4 000,00 €
	Montant total	4 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014735
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : MISE EN PLACE D'UN PROJET EXPERIMENTAL POUR LA MISE EN PLACE D'ATELIERS DE PREVENTION ET DE REPERAGE DES TROUBLES DU SOMMEIL

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Prévention des conduites à risques chez les jeunes	51 111,00 €	39,13 %	20 000,00 €
Montant Total de la subvention			20 000,00 €

Imputation budgétaire : 934-41-6574-141001-300
14100103- Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : RESSOURCES CTRE ACCUEIL
RESSOURCES

Adresse administrative : 6 AV JULES VALLES
91200 ATHIS MONS

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur DENIS JOUTEAU, Président

Objet : Développer une action de prévention des conduites à risques en direction des populations jeunes, adolescentes et adultes en milieu ouvert, associatif et institutionnel.
Accueillir, écouter, suivre et orienter toutes personnes concernées ou perturbées par un comportement addictif.
Former, informer et documenter les professionnels et les bénévoles jeunes et adultes.
Animer et gérer un équipement nécessaire à la réalisation des objectifs de l'association.
Agir avec et pour l'ensemble des institutions, organismes, associations et municipalités sans limitation géographique.

Date de publication au JO : 15 avril 1992

N° SIRET : 38757695200023

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Prévention des conduites à risques chez les jeunes
Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : mise en place d'un projet expérimental pour la mise en place d'ateliers de prévention et de repérage des troubles du sommeil.

Date prévisionnelle de début de projet : 17 octobre 2014
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 octobre 2015
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

L'association RESSOURCES est une association connue et reconnue dans le domaine des addictions. Le projet expérimental proposé par la structure sera adossé au CSAPA et plus spécifiquement aux consultations jeunes consommateurs, il s'agira de réaliser une action de prévention précoce et de traitement des troubles du sommeil.

Considérant que les adolescents ont des difficultés à s'inscrire dans la régularité et à faire des démarches, l'action a été conçue dans "l'aller vers". Six sites partenaires régulièrement fréquentés par les adolescents et correspondants à des réalités de vies différentes ont été ciblés.

A travers cette action l'association RESSOURCES vise à intervenir précocement sur les troubles du sommeil pour éviter les risques d'addiction aux psychotropes, d'une cyberaddiction et les conséquences psycho-sociales inhérentes. Elle pourra repérer à travers la manifestation de troubles du sommeil les signes de difficultés nécessitant un travail d'orientation vers le soin. Le projet permettra d'aider les adolescents à trouver d'autres moyens que les psychotropes ou la cyberaddiction pour lutter contre leurs troubles du sommeil. Il leur donnera les moyens de prendre conscience des origines de leurs troubles du sommeil.

Description :

Le projet propose la mise en place d'atelier sur site mené par un animateur formé aux techniques de la relaxation, du théâtre forum, d'improvisation et aux jeux comme outils de médiation du message préventif, et d'une psychologue clinicienne formée au psychodrame.

Dans ce cadre 5 séries d'ateliers successifs seront proposés sur chacun des six sites retenus. Un maximum de 10 adolescents par ateliers seront acceptés, les entrées et sorties seront autorisées entre les différentes phases.

L'atelier se déroulera sur une heure trente et se découpera en trois temps :

- Temps n°1 : Les jeux collectifs de détente pour prendre conscience de son corps
- Temps n°2 : Le théâtre d'improvisation pour faciliter la verbalisation.
- Temps n°3 : La relaxation pour évacuer les tensions.

A l'issue de la première séance, chaque adolescent part avec un questionnaire d'auto-évaluation permettant de caractériser la nature individuelle des troubles du sommeil et d'alimenter la réflexion de l'adolescent pour le prochain atelier.

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains : animateur formé aux techniques de relaxation, de théâtre et une psychologue clinicienne.

Moyens de communication.

Matériels divers dont matériel de relaxation.

Intérêt régional :

APPEL A PROJETS 2014 : Prévention des risques liés aux troubles et au manque de sommeil chez les jeunes.

Public(s) cible(s) :

Les jeunes fréquentant les sites:

- la mission locale Nord Essonne
- le foyer Draveil
- le collège Delalande à Juvisy sur Orge

- le lycée Ader à Juvisy sur Orge
- le centre de planification familial Rol Tanguy à Grigny
- la maison de quartier Eole à Savigny sur Orge

Localisation géographique :

- ESSONNE

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats	6 600,00	12,91%	REGION ILE DE FRANCE	20 000,00	39,13%
Communication et services externes	3 418,00	6,69%	ARS (EC)	28 111,00	55,00%
Frais de personnel	41 093,00	80,40%	Fonds propres	3 000,00	5,87%
Total	51 111,00	100,00%	Total	51 111,00	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	10 000,00 €
2015	10 000,00 €

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
-------	-------------------	--------------

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014736
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : MISE EN PLACE DU PROJET "MIEUX ETRE DES JEUNES A LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE", ACTIONS DE SENSIBILISATION AUPRES DES PROFESSIONNELS ET DES JEUNES
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Prévention des conduites à risques chez les jeunes	24 000,00 €	30,92 %	7 420,00 €
Montant Total de la subvention			7 420,00 €

Imputation budgétaire : 934-41-6574-141001-300
14100103- Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CODES 91 COMITE DEPARTEMENTAL POUR L'EDUCATION A LA SANTE EN ESSONNE

Adresse administrative : 1 RUE PASTEUR
91036 EVRY

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur JEAN-CLAUDE FOUTRIER, Président

Objet : -développer l'éducation sanitaire dans le département en favorisant une coordination étroite entre tous les partenaires, qu'ils soient organismes publics, privés ou associatifs ou personnes individuelles,
-favoriser la diffusion de l'information et engager les actions éducatives qui paraîtront opportunes ; l'association est le relais privilégié dans l'Essonne pour la documentation éditée par l'Institut National pour la Prévention et l'Education à la Santé (INPES)
-apporter son concours à la formation et au perfectionnement en éducation pour la santé,
-participer à la réalisation et à la coordination des recherches en matière d'éducation pour la santé,
-promouvoir la réalisation d'action locales en apportant le soutien technique et matériel adéquat,
-Elaborer et mettre en oeuvre des actions de prévention et d'éducation à la santé sur les thèmes proposés par le programme Régional de Santé Publique
-et, d'une manière générale, participer à toutes activités intéressante directement ou indirectement la promotion de la santé.

Date de publication au JO : 6 juillet 1988

N° SIRET : 37917301600039

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Prévention des conduites à risques chez les jeunes

Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : mise en place du projet "Mieux être des jeunes à la protection judiciaire de la jeunesse", actions de sensibilisation auprès des professionnels et des jeunes

Date prévisionnelle de début de projet : 1 septembre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 juin 2015

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Le calendrier programmé avec les partenaires prévoit un commencement de l'action au mois de septembre 2014.

Objectifs :

L'action globale du CODES 91 vise un certain nombre d'objectifs fondés sur la lutte contre les inégalités de santé et d'accès aux soins ainsi que la promotion de valeurs positives de santé dans le respect de la liberté de chacun.

Le CODES 91 travaille en partenariat depuis plusieurs années avec la Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) de l'Essonne. Au vu d'études menées sur l'état de santé des adolescents et entre autres sur les conditions de vie des jeunes suivis par la PJJ, se dresse un constat alarmant sur le sommeil et la gestion du stress de ces derniers. Ainsi, au titre de ce partenariat et depuis 3 ans, le CODES a inscrit la thématique des troubles du sommeil dans une programmation annuelle en menant des actions de promotion en santé en direction de ces jeunes qui sont suivis dans les établissements et les unités de la PJJ de l'Essonne. Ces actions sont menées dans 5 structures chaque année.

Pour 2014-2015, le CODES 91 souhaite que le thème du sommeil et du rythme de vie devienne central dans le projet qu'elle mène dans les 5 structures. Au cours de cette année, le projet prévoit de sensibiliser les jeunes de la PJJ sur l'importance de la prise en compte de leur santé dans un objectif de mieux être personnel et collectif, des animations autour des questions sur le rythme de vie et du sommeil seront ainsi organisés. En amont, les professionnels de la PJJ seront également sensibilisés, leurs compétences sur ce thème en seront renforcées.

Description :

Le projet se déroule en deux temps, la sensibilisation des professionnels et la mise en place d'actions auprès des jeunes.

Dans un premier temps, le CODES mènera une action de sensibilisation des professionnels volontaires de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, sous forme d'échanges, d'apports théoriques sur le sommeil et rythme de vie, et la mise en place d'exercices pratiques sur la relaxation, afin que ces derniers puissent co-animer les ateliers destinés aux jeunes, avec les professionnels du CODES. Une journée sera donc consacrée aux professionnels des structures de la PJJ et une autre journée aux professionnels du SECJD de Fleury-Mérogis.

A l'issue de cette phase de sensibilisation des professionnels débiteront les ateliers destinés aux jeunes. 5 services sont retenus : Draveil, Epinay-sur-Orge, Brétigny-sur-Orge, Bure-sur-Yvette et Fleury-Mérogis. Le projet propose 3 sessions de 2 ateliers pour chacune des unités retenues. Chaque séance dure entre 2h et 3h et se décline en deux temps. Une première partie portera sur l'apport de connaissances sur le sommeil et le rythme de vie sous forme d'échange et de jeu, puis dans une seconde partie les animateurs

proposeront des exercices de relaxation ce qui permettra de sensibiliser les jeunes à la prise de conscience et à l'écoute de leur corps. Ces ateliers aborderont les thématiques suivantes : les représentations du sommeil, à quoi sert le sommeil, connaître le train du sommeil, connaître les facteurs favorisant et défavorisant le sommeil, l'impact des nouvelles technologies sur le sommeil, l'impact de la drogue, connaître et reconnaître les signes d'endormissement, et la relaxation guidée.

Moyens mis en œuvre :

Une chargée de projets du CODES 91 et une infirmière relaxologue interviendront dans les unités. Les ateliers seront organisés à partir d'outils pédagogiques, tels que : les coffres PROSOM, les boîtes du sommeil, le train du sommeil, le photolangage, un abaque de Régnier et un jeu de plateau.

Intérêt régional :

APPEL A PROJETS 2014 : Prévention des risques liés aux troubles et au manque de sommeil chez les jeunes.

Public(s) cible(s) :

Les jeunes de la Protection Judiciaire de la Jeunesse de l'Essonne (91) et le personnel encadrant.

Localisation géographique :

- EPINAY-SUR-ORGE
- BURES-SUR-YVETTE
- BRETIGNY-SUR-ORGE
- FLEURY-MEROGIS
- DRAVEIL

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Frais de personnels	12 096,00	50,40%	REGION ILE DE FRANCE	7 420,00	30,92%
Coordination technique	560,00	2,33%	ARS (ATT)	16 580,00	69,08%
Coordination financière	2 072,00	8,63%	Total	24 000,00	100,00%
Recherche documentaire	280,00	1,17%			
Intervenant exéteur	8 250,00	34,38%			
Frais de déplacement	350,00	1,46%			
Frais de réception	85,00	0,35%			
Achat outils pédagogiques	150,00	0,63%			
Frais de reprographie	157,00	0,65%			
Total	24 000,00	100,00%			

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
----------	---------

2014	4 000,00 €
2015	3 420,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	7 500,00 €
	Montant total	7 500,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014773
--

Commission Permanente du 17 octobre 2014

Objet : MISE EN PLACE DE L'ACTION "COMMENT TROUVER LE BON RYTHME DE SOMMEIL QUAND ON EST JEUNE ?", ACTION DE SENSIBILISATION AUPRES DES JEUNES ET DE LEURS PARENTS EN LIEN AVEC DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Prévention des conduites à risques chez les jeunes	50 217,30 €	45,00 %	22 597,78 €
Montant Total de la subvention			22 597,78 €

Imputation budgétaire : 934-41-6574-141001-300
14100103- Projets et programmes de prévention et d'éducation à la santé

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : RESEAU MORPHEE
 Adresse administrative : 2 GRANDE RUE
92380 GARCHES
 Statut Juridique : Association
 Représentant : Madame SYLVIE ROYANT PAROLA, Présidente

Objet : L'association a pour objet :

- de promouvoir toute recherche et toute action visant à améliorer l'évaluation diagnostique, la prise en charge globale et le traitement des patients porteurs de troubles chroniques du sommeil dans le cadre du maint à domicile et de la coordination des soins ville hôpital,
- de mener toute expérimentation dans ce cadre,
- de favoriser le développement de services facilitant la prise en charge à domicile des patients et la coordination des soins,
- de mettre en place et de développer des systèmes d'information,
- de pratiquer des réunions de formation continue pour les professionnels de santé et l'évaluation des formations et des pratiques médicales, ainsi que tout type de manifestation ayant trait à ce thème,
- de diffuser sur tous supports appropriés l'information relative aux troubles de l'éveil et du sommeil,
- de gérer les ressources dont elle dispose pour le fonctionnement du réseau

Date de publication au JO : 3 mars 2001

N° SIRET : 44433851100017

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Prévention des conduites à risques chez les jeunes

Rapport Cadre : CR03-12 du 27/09/2012

Objet du projet : mise en place de l'action "comment trouver le bon rythme de sommeil quand on est jeune ?", action de sensibilisation auprès des jeunes et de leurs parents en lien avec des partenaires institutionnels

Date prévisionnelle de début de projet : 17 octobre 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 30 novembre 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Le Réseau Morphée est un réseau de santé constitué de professionnels de santé, disposant d'une équipe salariée qui propose un parcours de soins et des activités d'orientation pour les patients d'Ile-de-France ayant un trouble chronique du sommeil. Il met en place des groupes d'éducation thérapeutique pour l'insomnie et développe des outils et un service de télémédecine notamment pour les patients atteints d'un syndrome d'apnées du sommeil. Le réseau met également à disposition une expertise pour les membres et les partenaires, permet l'accès à des informations sur le sommeil normal et pathologique via Internet ou des forums, organise des formations et mène des actions de prévention.

L'action du réseau Morphée en direction des jeunes est reconnue (DVD Rom sur le sommeil de l'enfant et de l'adolescent financé par l'INPES) et il est par ailleurs très présent sur internet, facebook et via ses sites ou blogs, il dispose donc, par ce biais, de moyens pour joindre facilement les jeunes.

Dans le cadre de son projet "Comment trouver le bon rythme de sommeil quand on est jeune?", le réseau souhaite modifier les comportements et les habitudes des jeunes vis-à-vis du sommeil afin qu'ils sachent utiliser les nouveaux médias à bon escient et au bon moment. Les actions développées informeront les jeunes de l'importance du sommeil pour récupérer, être efficace, réussir leurs études, être bien dans leur peau. En outre, il s'agira également d'apprendre aux jeunes à gérer leur sommeil et savoir gérer leurs activités le soir. Enfin, le projet vise aussi à aider les parents, les éducateurs et les proches des jeunes à mettre en place de bonnes habitudes pour respecter un bon sommeil.

Description :

Le réseau Morphée propose la mise en place de projets de sensibilisation des jeunes, de leurs parents, de leurs enseignants et des professionnels qui interviennent en milieu scolaire en 3 volets.

Le premier volet du projet portera sur l'organisation d'ateliers de sensibilisation auprès des lycéens. Un spécialiste du sommeil travaillera avec les enseignants qui remettront aux élèves un agenda du sommeil et leur feront remplir un questionnaire en ligne. Sur cette base, une intervention sera réalisée dans la classe. Six ateliers seront réalisés dans chaque établissement, à ce jour, cinq établissements franciliens se sont montrés volontaires pour développer cette action. A l'issue des ateliers, une exposition et une conférence sur la thématique du sommeil se tiendront au sein des établissements, événements auxquels pourront participer les jeunes, les parents et les enseignants.

Le réseau Morphée souhaite également toucher les jeunes et le grand public au moyen de programme de sensibilisation avec des partenaires institutionnels.

Ainsi, le réseau souhaite faire évoluer son partenariat avec la Cité de la Santé qui se trouve à la Cité des Sciences et de l'Industrie à Paris. Dans cette perspective, il propose la mise en place d'animations de groupe sur le site de la Cité de la Santé sur le thème « concilier les nouvelles technologies et le sommeil », puis une journée d'action au cours de la Journée du Sommeil.

En partenariat avec la Ville de Neuilly-sur-Seine et son Espace Santé Jeune, une exposition dédiée au

sommeil de l'adolescent sera mise à disposition et utilisée pour différentes actions.

Le réseau Morphée travaille également en partenariat avec le service santé active de la CPAM de Paris. La CPAM de Paris s'est ainsi engagée à accueillir une exposition dédiée au sommeil des jeunes au sein de son Espace Santé Prévention rue des archives, à Paris et propose de mettre en accès libre dans cet espace la brochure sur le sommeil des jeunes. Par ailleurs, la CPAM de Paris relayera l'ensemble des actions du réseau via ses sites internet et réseaux sociaux.

Enfin, le dernier volet de l'action du réseau Morphée, propose un programme de formation destinées aux "professionnels de santé-relais". Ces professionnels qui travaillent au contact des jeunes seront ainsi, à l'issue de la formation, capable de diffuser des messages de prévention aux jeunes, leurs parents et leurs enseignants. Il s'adressera donc à des intervenants médicaux et paramédicaux qui travaillent dans les établissements scolaires, universitaires, les académies, les regroupements de foyers de jeunes travailleurs, les associations ou encore les maisons des adolescents.

Dans le cadre du projet le réseau Morphée développera une application pour smartphone et tablettes qui sera à la fois un support d'information et un outil de gestion du sommeil.

Au travers d'un support plébiscité par les jeunes mais à haut risque de dérapage pour le sommeil, l'application Smartphone est un support idéal pour transmettre des messages à l'adolescent et au jeune adulte en jouant sur le côté paradoxal de cet outil.

Le contenu apportera des informations sur :

- ce qu'est le sommeil normal,
- les habitudes dans les différentes tranches d'âge,
- les comportements qui renforcent un bon sommeil et ceux qui le détraquent.

Le jeune pourra paramétrer ses horaires de sommeil en période de cours et en période de vacances ou de week-end. Si les horaires sont décalés un message d'alerte lui sera envoyé, pour l'aider à définir des objectifs.

La motivation du jeune sera encouragée par des bonus gagnés en fonction de l'atteinte des objectifs. L'émulation entre pairs sera utilisée pour motiver le jeune: il pourrait comparer ses résultats à ceux des autres.

Un espace de forum dédié sera créé, modéré par le coordinateur médical du réseau Morphée.

Pour l'ensemble de ses actions le réseau disposera, en outre, d'une brochure d'information et de conseil à destination des jeunes, des panneaux pour l'exposition itinérante, d'une vidéo et d'un plan de communication adapté.

Moyens mis en œuvre :

- Création d'une application pour smartphones et tablettes ;
- Edition d'une brochure sur le sommeil des jeunes ;
- Exposition itinérante ;
- Plan de communication adapté et une vidéo.

Intérêt régional :

APPEL A PROJETS 2014 : Prévention des risques liés aux troubles et au manque de sommeil chez les jeunes.

Public(s) cible(s) :

Les lycéens, leurs enseignants, leurs parents et le grand public.

Localisation géographique :

- PARIS
- NEUILLY-SUR-SEINE
- SAINT-DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Fournitures de bureau	800,00	1,59%	REGION ILE DE FRANCE	22 597,78	45,00%
brochure	200,00	0,40%	Commune de Neuilly sur Seine (EC)	2 000,00	3,98%
Frais de déplacements, missions	800,00	1,59%	Commune de Garches (EC)	1 000,00	1,99%
Documentation	2 912,09	5,80%	Commune d'Issy les Moulineaux (EC)	1 000,00	1,99%
Prestataires	28 940,00	57,63%	Philips	4 000,00	7,97%
Rémunération des experts et professionnels	12 000,00	23,90%	Resmed	4 000,00	7,97%
Salaires et charges	4 565,21	9,09%	Blocodex	5 000,00	9,96%
Total	50 217,30	100,00%	Fonds propres	10 619,52	21,15%
			Total	50 217,30	100,00%

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	10 000,00 €
2015	12 597,78 €

**ANNEXE 3 A LA DELIBERATION : AVENANT N°1 A LA
CONVENTION TRIENNALE N°13021421 DU
09/12/2013 RELATIVE A LA PARTICIPATION
REGIONALE AU PROGRAMME PLURIANNUEL «
ACTIONS D'INFORMATION FAVORISANT L'ACCES
AUX DROITS EN MATIERE DE SEXUALITE,
CONTRACEPTION ET AVORTEMENT »**



AVENANT N° 1
A LA CONVENTION TRIENNALE N°13021421 DU 09/12/2013
RELATIVE A LA PARTICIPATION REGIONALE AU PROGRAMME
PLURIANNUEL « ACTIONS D'INFORMATION FAVORISANT L'ACCES
AUX DROITS EN MATIERE DE SEXUALITE, CONTRACEPTION ET
AVORTEMENT »

Entre

La Région Île-de-France dont le siège est situé au 33, rue Barbet de Jouy, 75007 Paris, représentée par son Président, Monsieur Jean-Paul HUCHON,
En vertu de la délibération N° CP 14-659 du 17 octobre 2014,
ci-après dénommée « la Région »

d'une part,

et

Le bénéficiaire dénommé : Fédération Régionale de la Région Parisienne du Mouvement Français pour le Planning Familial
dont le statut juridique est : association
N° SIRET : 43522550300018
Code APE : 9499Z
dont le siège social est situé au : 4, square Sainte-Irénée 75011 PARIS
ayant pour représentant sa Présidente, Madame Isabelle LOUIS
ci-après dénommé « le bénéficiaire »

d'autre part,

PREAMBULE :

Le bénéficiaire a sollicité la Région afin d'obtenir son soutien financier au titre du dispositif « Soutien aux structures de prévention (santé sexuelle et addictions) » adopté par délibération de l'Assemblée délibérante n° CR 03-12 du 27 septembre 2012.

L'attribution par la Région d'une subvention et son versement se font dans le respect des conditions suivantes, ainsi que des règles fixées par son règlement budgétaire et financier approuvé par délibération du Conseil Régional n° CR 33-10 du 17 juin 2010.

ARTICLE 1 : OBJET DE L'AVENANT

Par délibération N° CP 14-659 du 17 octobre 2014, la Région Île-de-France a décidé de soutenir la Fédération Régionale de la Région Parisienne du Mouvement Français pour le Planning Familial pour la réalisation de la deuxième année du programme pluriannuel « Actions d'information favorisant l'accès aux droits en matière de sexualité, contraception et avortement », dont le descriptif complet figure dans l'annexe dénommée « fiche projet » du présent avenant : « Programme sexualité, avortement, contraception et prévention des violences sexistes » (référence dossier n°14009582).

Dans cet objectif, elle accorde au bénéficiaire une subvention correspondant à 44,62 % de la dépense subventionnable dont le montant prévisionnel s'élève à 224110 €, soit un montant maximum de subvention de 100000 €.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération annuelle, précisant les montants HT et TTC est détaillé dans l'annexe dénommée « fiche projet » du présent avenant.

ARTICLE 2 : ELIGIBILITE DES DEPENSES SUBVENTIONNABLES

Les dépenses subventionnables sont prises en compte à compter du 1^{er} janvier 2014, sauf mentions contraires prévues par la délibération et jusqu'à la date de la demande de versement du solde ou jusqu'à la date d'application des règles de caducité de la subvention figurant à l'article 3.1 de convention initiale.

ARTICLE 3 : DATE D'EFFET ET DUREE DE L'AVENANT

Le présent avenant prend effet à compter de la date d'attribution par l'assemblée régionale de la subvention au bénéficiaire, à savoir le 17 octobre 2014.

Il prend fin conformément aux règles de caducité figurant à l'article 3.1 de la convention initiale.

Toutes les autres stipulations de la convention pluriannuelle ci-dessus visée non modifiées par le présent avenant restent inchangées.

ARTICLE 4 : PIECES CONTRACTUELLES

Les pièces contractuelles comprennent la convention initiale, le présent avenant et l'annexe dénommée « fiche projet » adoptée par délibération CP 14-659 du 17 octobre 2014.

Fait à Paris en 2 exemplaires originaux

Le

Pour le Président
du Conseil Régional d'Île-de-France

Séverine MIGNON
Directrice du développement social,
De la santé et de la démocratie régionale

Le

Le bénéficiaire
Fédération Régionale de la Région Parisienne du Mouvement Français pour le Planning Familial
Madame Isabelle LOUIS, Présidente

FICHE DE SYNTHÈSE

Par délibération n°CR 03-12 du 27 septembre 2012 définissant la politique régionale de santé. La Région a souhaité faire évoluer ses interventions dans le champ de la santé en l'orientant prioritairement vers la résorption des inégalités sociales et territoriales de santé. La Région Ile-de-France engage son action sur deux axes : d'une part le renforcement de la prévention et la promotion de modes de vie plus sains au bénéfice de toutes et tous, d'autre part l'amélioration de l'offre et de l'accès aux soins sur le territoire francilien. Cette politique volontariste s'inscrit dans le cadre d'une politique régionale globale visant à réduire les impacts des conditions de vie sur la santé.

Dans ce cadre, le présent rapport propose d'affecter, au titre de l'année 2014, un montant d'autorisations de programme **833 591,63 €** en investissement et un montant d'autorisations d'engagement de **343 685,27 €** en fonctionnement pour soutenir les opérations suivantes :

En investissement :

- 1 projet concernant les établissements de prise en charge des addictions : Développement et modernisation du parc des automates ;
- 5 projets concernant les centres de santé et maisons de santé pluridisciplinaires : Création de la maison de santé pluridisciplinaire des Chênes à Suresnes (92), la création du centre de santé de Saint-Denis au 8 rue Brise Echallas (93), équipement du CMS Dr Pesqué à Aubervilliers (93), équipement pour le CMS Etienne Gatineau-Saillant de Gennevilliers (92), équipement pour le centre de santé du Gâtinais à Saint-Fargeau-Ponthierry (77), équipement pour le groupe médical des Aunettes à Evry (91) ;
- 1 projet (9 866 €) dans le cadre d'un contrat régional d'exercice sanitaire prévoyant l'installation d'un praticien à Fresnes-sur-Marne (77) ;
- 1 projet concernant les centres de planification-contraception-IVG : travaux, aménagement et équipement du Centre de Planification et d'Education Familiale de l'hôpital Antoine Bécclère à Clamart (92) ;
- 1 projet concernant l'achat d'échographes : Achat d'un échographe pour le CMS des Ulis (91).

En fonctionnement :

- 14 projets (181 725,88€) de prévention, accompagnement et d'éducation à la santé pour sur les thématiques suivantes : appel à projets prévention des risques liés aux troubles et au manque de sommeil chez les jeunes (9 projets), addiction (1 projet), santé des femmes et de l'enfant (1 projet), accompagnement des patients hospitalisés (2 projets), santé mentale (1 projet) ;
- Le soutien aux actions de prévention de la fédération régionale du mouvement français pour le planning familial ;
- Remboursement des adhésions mutuelles SMEREP/LMDE : 30 859,39€ ;
- Remboursement des adhésions à Harmonie Mutuelle : 1 100€ ;
- 1 projet (30 000 €) de prévention des risques sanitaires liés à l'environnement et aux modes de vie.